

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS

Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.
Le numéro : 35 c. à Paris, — 40 c. dans les gares de chemins de fer.
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.

Le volume semestriel : 11 fr. broché, — 16 fr. relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 28 VOLUMES : 300 FRANCS

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT

13, QUAI VOLTAIRE

SUCCURSALE 9, RUE DROUOT

15^e Année. N^o 749. — 19 Août 1871

DIRECTION ET ADMINISTRATION

13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Les réclamations et les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT — Secrétaire : M. É. HUBERT



UN ANNIVERSAIRE. — Inauguration du monument funèbre élevé dans le cimetière de Wissembourg, à la mémoire des victimes du 4 août 1870.

COURRIER DE PARIS

Que faut-il penser de l'insouciance de cette partie de la population parisienne qui reprend si joyeusement le chemin du jardin Mabille, la route de la Closerie-des-Lilas, le sentier du Château-Rouge? Que doit-on augurer de cette génération qui s'organise en trains de plaisir pour les ruines de Saint-Cloud et qui remplit de ses éclats de rire les canots pavoisés d'Asnières?

Dimanche dernier, les restaurants à demi écroulés de ces deux localités avaient peine à contenir les consommateurs en goguette. Des planchers effondrés sortait, à chaque bouffée de vent, une poussière noire qui se répandait sur les mets. N'importe? la « gaité la plus franche » n'a pas cessé d'animer ces festins. Sur les murailles criblées de balles, de hautes affiches roses annonçaient la réouverture des bals de Markowski, — le plus inoffensif des Polonais, assurément.

Alors, cela m'a remis en mémoire un vers de Marie-Joseph Chénier, le grand poète mélancolique :

Le malheur qui n'est plus n'a jamais existé.

Mais ce vers peut-il bien s'appliquer à nous et à notre pays? Est-il de circonstance? — Hélas! notre malheur n'existe que trop encore; et pas plus loin que Charenton il y a de quoi glacer toute joie et éteindre tout éclat de rire...

~ Pourtant, il existe à l'heure qu'il est un homme absolument heureux, — un homme qui, semblable au héros de *Ruy-Bas*, « marche vivant dans un rêve étoilé »; — un homme qui voit en ce moment tout Paris se prosterner à ses pieds, éperdu de reconnaissance et d'amour.

C'est Ducatel.

On s'ingénie, on se met en quatre, en huit, pour combler ses moindres désirs, pour satisfaire ses moindres caprices. On vole au devant de ses plus petits souhaits. On lui fait des rentes, on lui meuble une maison d'honneur, on lui offre la députation.

Chaque matin une douzaine de journaux s'empressent au petit lever de Ducatel. « Comment avez-vous passé la nuit Ducatel? » lui demande-t-on avec sollicitude. — « Ducatel, M. Emile de Girardin a envoyé trois fois demander de vos nouvelles. — Ducatel, M. Octave Feuillet vous adresse ses œuvres complètes avec un hommage autographe.

Tout cela n'est rien ou peu de chose. Il s'est trouvé quelqu'un pour aller au delà. M. du Locle a accordé à Ducatel ses entrées à l'Opéra-Comique. Ce fait peut aisément se passer de commentaires. — comme disent les clichés.

~ Mon ami Emile de la Bédollière a la science infuse. Chacun sait cela. Il nous apprenait l'autre jour que saint Rémy, archevêque de Reims, n'avait pas adressé à Clovis ou Chlodowich, roi des Francs, ces paroles si souvent citées : « Courbe la tête, fier Sicambre! » Mais bien celles-ci : « Courbe la tête, doux Sicambre! »

Cela prouve une fois de plus qu'aucun des grands mots historiques n'a été prononcé.

François I^{er} n'a pas écrit à sa mère, après la défaite de Pavie : « Tout est perdu, fors l'honneur! » Voici ce qu'il lui a écrit : « Pour vous avertir comment se porte le ressort de mon infortune, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est sauve. » Ce qui est bien différent.

Buffon n'a pas dit : « L'homme, c'est le style, » non plus que : « La patience, c'est le génie. » Il a enveloppé ces deux pensées dans de longues phrases à manchettes.

Le chevalier d'Assas n'a pas crié : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis! » Rochambeau raconte, dans ses *Mémoires*, qu'il a entendu tout autre chose.

M^{me} Roland n'a pas prononcé sur l'échafaud cette phrase mémorable : « O liberté, que de crimes on commet en ton nom! » Elle a dit : « O liberté, comme on t'a jouée! »

Enfin il est acquis que Cambronne n'a pas fait la fière réponse : « La garde meurt et ne se rend pas! »

— C'est bien, c'est bien; passez...

~ Adrienne Lecouvreur est la prochaine reprise inscrite au tableau de la Comédie-Française. La pièce date des dernières années de Scribe, mais non tout à fait de sa décadence. Elle est très-simplement composée et suit la légende pas à pas; c'est de la biographie dramatique. M^{lle} Favart joue le rôle créé par Rachel; il n'y a pas tant d'audace à cela qu'on pourrait le supposer. J'ai vu Rachel dans *Adrienne Lecouvreur*; elle y était excellente, mais sans atteindre au sublime, comme dans *Horace* ou dans *Phèdre*. M^{me} Rose Chéry y aurait été aussi bonne qu'elle. Il est facile de comprendre que la récitation de la fable des *Deux Pigeons*, intercalée dans le drame, ait été pour la grande tragédienne l'occasion d'un triomphe exceptionnel; ce sont des petits procédés à la Bouffé. Plus tard, se souvenant de ce succès, M. Paul Meurice, dans son *Maitre d'école*, fit réciter à Frédéric-Lemaître la *Cigale et la Fourmi*. Eh bien! en fait de fables, l'une et l'autre, la grande tragédienne et le grand tragédien, auraient pu recevoir encore des leçons d'un maître obscur, nommé Delsarte, qui demeurait alors dans les hauteurs de Chaillot, et qui, de l'aveu de tous, valait Samson et Provost. N'attendez donc pas, comme à une épreuve décisive, M^{lle} Favart à cette fable des *Deux Pigeons*: elle la dira bien, très-bien, même admirablement, je vous en avertis. Ce sera une fête pour les délicats et aussi pour le public tout entier. Mais cessons de voir le « comble de l'art » dans ces petits moyens étudiés. Le comble de l'art, pour nous servir de cette mauvaise expression, réside dans des effets trouvés, dans des mots imprévus, dans des gestes et dans des cris jaillissant de la situation. Nul doute que M^{lle} Favart ne nous réserve de ces surprises-là. Elle nous y a accoutumés dans *Paul Forestier* et dans *On ne badine pas avec l'amour*.

Lorsque *Adrienne Lecouvreur* fut présentée par ses auteurs à la Comédie-Française, la mode était aux agonies: M^{me} Rose Chéry agonisait à la perfection dans *Clarisse Harlowe*. M^{me} Doche était inimitable dans le dernier soupir exhalé par la *Dame aux camelias*. Il fallait une agonie à Rachel, elle en avait manifesté le désir. MM. Scribe et Legouvé étaient trop galants et trop habiles pour ne pas lui fournir l'occasion d'escompter son agonie véritable. Rachel expira en scène avec un sentiment effrayant de la réalité. Je m'en souviens encore. Il y eut des cris de terreur dans la salle, des personnes qui se levèrent, des évanouissements. Encore une fois, comptez sur M^{lle} Favart pour vous rendre ces sensations, car elle possède tous les secrets de son art.

Voilà donc une reprise dont le succès me paraît certain. M. Bressant n'aura pas de peine à faire oublier M. Maillart dans le rôle de Maurice de Saxe; il faudra cependant qu'il donne plus d'énergie à sa physionomie et plus de brutalité à son organe, si du moins il tient à se rapprocher du personnage réel. Auquel cas, je le renverrai au portrait tracé par d'Argenson: « Il a peu d'esprit, il n'aime que la guerre, la mécanique et les beautés faciles. Otez-le de ces trois articles, vous n'y trouverez qu'un soldat allemand, désœuvré et sans propos. » Ce sont ces côtés disgracieux que MM. Amigues et Marcellin Desboutsins s'étaient appliqués à développer dans leur drame en vers de *Maurice de Saxe* représenté sur cette même scène du Théâtre-Français il y a deux ans environ. Puisque ce souvenir se retrouve sous ma plume, rappelons que le dit drame ne roulait que sur les relations amoureuses du maréchal avec M^{me} Favart, tandis que la pièce de MM. Scribe et Legouvé n'a pour objet que la liaison avec Adrienne Lecouvreur.

Pauvre Adrienne Lecouvreur! Je passe souvent devant le logis qu'elle habita et où elle mourut, dans la sombre et étroite rue des Marais Saint-Germain, devenue aujourd'hui la rue Visconti. C'était, au dire de tous les contemporains, une comédienne de génie et une femme d'une rare distinction, aimée, estimée. Elle méritait mieux que d'être la maîtresse de ce soudard emporté, Maurice de Saxe. « Dans les trois-cents bâtards du roi Auguste, dit Michelet, celui-ci, effréné, visait tout, les trônes et les femmes, vaillant, brutal, avide. La vieille duchesse de Courlande, les Anne, Elisabeth, les sanglantes courtisanes de Russie, tout lui eût été bon. Mais pour

ces grands mariages impériaux, le rustre et le soldat avait un peu besoin de poli extérieur, de prendre les grâces de la France. La pauvre Lecouvreur servit à cela. Elle fût à la fois précepteur et mère et maîtresse. Si elle gagna peu pour le fond, au moins pour le dehors elle polit la nature grossière, tâchant de lui donner un peu de sa noblesse et des formes royales qui en elle étaient naturelles. »

On sait l'histoire de son argenterie qu'elle vendit pour lui venir en aide. Il ne paraît pas lui en avoir gardé une bien longue reconnaissance. Il la négligea pour la duchesse de Bouillon. Outrée, blessée jusqu'au plus profond du cœur, la tragédienne s'oublia au point d'insulter la grande dame en lui faisant une application directe des vers de *Phèdre* sur les « femmes hardies. » Quelques jours après, un abbé sémillant offrait à Adrienne Lecouvreur des pastilles empoisonnées. Le poison n'agit pas sur le champ, on dut recommencer. Quelle fut la main inconnue qui agit dans l'ombre? Un peintre en miniature fut jeté à Saint-Lazare pour avoir désigné les gens de la duchesse de Bouillon. Cependant il n'y eût pas d'enquête. Mais M^{lle} Lecouvreur avait été atteinte dans les sources de la vie; elle se sentit perdue sans retour, et elle fit à la hâte ses dernières dispositions. Elle s'empressa de dicter son testament et de marier sa fille. Une fois encore, elle essaya de jouer *OEdipe*; cet effort acheva de la tuer.

Elle avait trop connu Voltaire; elle refusa les secours de l'Église et voulut mourir en philosophe. Le curé de Saint-Sulpice insista pour être introduit auprès d'elle. Il y a toujours un curé de Saint-Sulpice dans ces histoires de lit de mort, au dix-huitième siècle. Adrienne Lecouvreur l'entendit de sa chambre. « Entrez, monsieur l'abbé, lui dit-elle; entrez! Je sais ce qui vous amène; vous pouvez être tranquille: je n'ai pas oublié les pauvres de la paroisse dans mon testament. » Et comme l'abbé insistait doucement, en lui parlant de Dieu et d'espérance, la pauvre folle se tourna brusquement vers le buste de Maurice de Saxe, en déclamant :

Voilà mon univers, mon espoir et mes dieux!

Où était cependant l'aventurier Maurice en cet instant? Sans doute dans une boutique de maréchal-ferrant, occupé à briser un fer à cheval entre ses larges mains, ou dans le boudoir de quelque altesse du Nord, s'offrant perpétuellement en mariage et perpétuellement refusé. En vérité, Adrienne Lecouvreur avait bien placé là « ses dieux et son espoir. » Il y avait de quoi s'en vanter!

Tout ne fut pas fini pour elle après la mort: on lui refusa la sépulture en terre chrétienne. Ses parents passèrent tout un jour à présenter ce cercueil de cimetière en cimetière, mais inutilement. On alla à M. de Maurepas. « Cela ne me regarde pas, dit-il, cela regarde l'archevêque. » L'archevêque fit la sourde oreille. Ce ne fut qu'à la chute du jour que les parents, de guerre lasse, se débarrassèrent de leur noble fardeau, en l'enterrant eux-mêmes sous une borne, à la porte d'un chantier qui faisait alors le coin de la rue de Bourgogne et de la rue Saint-Dominique.

Je me suis laissé entraîner à raconter cette existence si digne d'envie à son aurore, si digne de pitié à son déclin. On trouvera que la version de MM. Scribe et Legouvé diffère en quelques points de la vérité historique. Il n'en pouvait être autrement au point de vue des exigences de la scène.

M^{me} Allan était bien belle dans le rôle de la duchesse de Bouillon; M^{me} Arnould-Plessy ne le sera pas moins.

~ Une autre preuve de l'apaisement des esprits, c'est que Paul de Kock a ressaisi sa bonne plume de Romainville et publié un nouveau roman: *Le petit bonhomme du coin*.

C'est à se croire « le jouet d'un rêve ». Paul de Kock! ce nom reparaisant après la Commune! Cette vieillesse enjouée et persistante se dressant sur un fond de catastrophes!

Je vais, comme beaucoup de gens sans doute, lire *Le petit bonhomme du coin*.

CHARLES MONSELET.

REVUE DE LA SEMAINE

Cette fameuse proposition qui rappelle la légende antique du Phénix des mythologies païennes, la proposition de M. Rivet, si souvent morte et si souvent ressuscitée, vient enfin, après de longs débats, accompagnés de longs sommeils, d'entrer dans la vie politique.

Elle a été déposée sur le bureau de l'Assemblée, dans la séance du 12, par celui-là même qui lui a donné son nom.

On en connaît la principale disposition, par laquelle les pouvoirs de M. Thiers sont prorogés de trois ans sous le titre de président de la République.

Toute la valeur de la proposition Rivet est dans cette dernière formule. Par là le pacte de Bordeaux est rompu, ce pacte qui maintenait le provisoire et par lequel on a pu vaincre les révoltés de la Commune.

Il n'est pas démontré que l'autorité effective de l'illustre chef du pouvoir exécutif gagne beaucoup à cette prorogation sous le bouclier d'une étiquette nouvelle, mais on peut être sûr que de la proposition de M. Rivet, soutenue par toutes les fractions de la gauche, datera l'ère des orages parlementaires.

Une autre proposition a suivi le dépôt de cette première proposition. Elle émane de M. Adenet et portait en substance que l'Assemblée, confiante dans la sagesse et le patriotisme de M. Thiers, lui confirme et lui continue les pouvoirs qu'elle lui a conférés à Bordeaux.

Cela ne paraît rien et c'est tout le contraire sous la forme la plus douce et la moins tapageuse.

La proposition revendiquée par la droite a été prise en considération comme l'avait été celle de M. Rivet, et l'urgence ayant été votée, toutes deux ont été renvoyées à l'examen d'une commission unique qui présentera son rapport à bref délai.

Voilà donc la guerre allumée. Les partis qui divisent l'Assemblée vont se compter.

Quant à M. Thiers, mis en présence de ces deux propositions rivales, il a déclaré avec une indifférence voisine de l'ironie, ou, si l'on veut, avec une reconnaissance railleuse, qu'il se ralliait à l'une comme à l'autre sans qu'il lui fût possible de déclarer vers laquelle des deux son cœur penchait; il désirait seulement, et à ce sujet toute explication était inutile, que l'urgence fût prononcée et la question résolue.

Le vote de l'Assemblée a répondu au vœu de M. Thiers. Il faut s'attendre à présent à de grandes luttes oratoires.

Au cours de son enfantement laborieux, et si souvent remis à quinzaine, la proposition Rivet a eu pour conséquence l'avènement d'une fraction nouvelle de la gauche qui s'est réunie sous la présidence de l'honorable M. Henri Martin.

Cette réunion, qui compte soixante-dix membres à peu près, se compose de purs choisis parmi les plus purs.

C'est le dessus du parti, la fine fleur du parti.

Le premier soin de ces républicains extra-purs a été de proclamer l'inviolabilité et l'indestructibilité de la République placée ainsi au-dessus du suffrage universel.

C'est l'escamotage, au profit de la réunion Martin, du vieux droit divin dont le parti qu'elle représente s'est si souvent moqué.

Il est vrai que les proclamations et les votes n'engagent pas.

Peu de jours auparavant, la loi sur les attributions des conseils généraux était sortie enfin de ce

dédale d'amendements entre lesquels vingt fois elle avait failli s'égarer.

Cette loi était comme une pomme de discorde jetée entre l'Assemblée nationale et le pouvoir exécutif. Il y a eu des heures néfastes où on a pu croire qu'une rupture jaillirait du choc — non pas de ces deux rivalités, mais de ces deux dévouements. Des larmes propices ont toujours amené un rapprochement et conjuré le péril. On a pu pressentir le conflit, on ne l'a pas subi.

Mais que de discours pour et contre la centralisation et combien d'articles amendés et sous-amendés ont été renvoyés à la commission! Au moment du vote général qui donne aux lois nouvelles leur diplôme officiel, cent vingt-six voix seulement se sont prononcées contre son adoption. Mais on peut être sûr aussi que les efforts du parti rouge vont se porter à présent du côté des départements.

Il sait quelle importance est attribuée aux conseils généraux, et quel rôle ils peuvent jouer dans une circonstance grave, et c'est à s'y créer une influence qu'il va s'attacher plus particulièrement.

Les hommes d'ordre ont les mêmes armes pour combattre. Espérons qu'ils ne failliront pas à ce devoir.

Parmi les travaux et les discussions qui chargent les séances de l'Assemblée nationale, on a beaucoup remarqué la proposition de M. H. de Lacretelle, relative à l'instruction gratuite et obligatoire; mais on s'est étonné que M. Jules Simon n'en ait pas pris l'initiative.

Les lois de finances appelées à rétablir l'équilibre dans nos budgets et à faire face aux excédents de dépenses qu'une année de désastres a multipliés, commencent à défiler devant l'Assemblée, qui se hâte d'adopter celles au sujet desquelles l'accord s'est produit entre les commissions et les ministères.

Il faut des millions, et beaucoup. Il en faut pour solder l'indemnité de guerre; il en faut pour sauver de la ruine les départements envahis, et les représentants de la France n'ont pas marchandé leurs votes sur ce dernier et douloureux chapitre. Ils cherchent donc des ressources où ils espèrent en trouver. Mais en ces sortes de matières épineuses et délicates, l'avis du ministre n'est pas toujours celui de l'Assemblée, qui hésite, discute et parfois refuse.

De là des renvois à l'examen des bureaux et des ajournements.

Malheureusement aussi, le budget qui était ou paraissait être en équilibre au commencement de la semaine, ne l'est plus à la fin. Les économies n'ont pu être réalisées; les dépenses, au contraire, ont pris un développement inattendu. Il a fallu pourvoir à des chapitres reconnus insuffisants en présence d'éventualités nouvelles. Et les millions appellent les millions! Huit cents deviennent indispensables où l'on croyait que six cents ne seraient pas nécessaires.

Et au milieu de ces besoins toujours renaissants, on commence à croire que la proposition de M. Vovense d'un impôt sur le revenu pourrait bien être prise en considération. Beaucoup de bons esprits, d'ailleurs, la réclament.

Une commission encore a été nommée par les bureaux pour reviser les grades conférés par la délégation de Tours et de Bordeaux, en vertu des décrets qu'elle a promulgués et qui viennent d'être abrogés.

Aucun membre de l'opposition de gauche ne fait partie de cette commission. On peut donc croire que le travail de révision se fera avec une inflexible sévérité et une loyauté non moins égale.

On ne saurait avoir la prétention de satisfaire tout le monde, mais le patriotisme des officiers aidant, on peut espérer que le redoutable conflit qui menaçait de scinder en deux parties l'armée française sera complètement écarté.

La nouvelle s'est répandue, et elle paraît officielle cette fois, que le troisième demi-milliard de l'indemnité ayant été payé au gouvernement prussien, en traites sur Francfort échéant le 2 mai prochain, l'armée d'occupation, en vertu des conventions arrêtées entre les deux contractants, abandonnera le 18 de ce mois les forts de la rive droite, ainsi que les départements de la Seine, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de l'Oise.

C'est en même temps qu'un grand soulagement pour les populations, un poids de moins qu'on sent sur le cœur de la France.

On sait encore que cette armée forte jusqu'à ce jour de 500,000 hommes, a été ramenée au chiffre moins écrasant de 150,000. Les frais quotidiens qui sont à notre charge sont tombés du même coup à douze cent cinquante mille francs.

Il faut féliciter M. Thiers et M. Pouyer-Quertier de cet heureux résultat. Que d'efforts et quelle habileté persévérante n'a-t-il pas fallu pour l'amener au milieu des complications suscitées par la Commune.

Et à propos de la Commune le procès monstre qui s'est instruit à Versailles commence à se dérouler devant le troisième conseil de guerre.

On retrouve sur le banc des accusés ceux qu'on avait vus à l'Hôtel-de-Ville, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus remarquer de leur bêtise, de leur vanité folle et de leur égoïsme.

Et cette écume de la grande ville, poussée au pouvoir par la sanglante émeute du 18 mars, avait la prétention de réformer le monde, les lois, la société! Il est vrai que la seule découverte qu'on leur doive c'est l'incendie et l'assassinat.

On n'a pas oublié qu'après les élections complémentaires du 31 juillet, le conseil municipal de Paris s'est trouvé constitué.

Réuni en session extraordinaire, il a entendu le rapport de M. Léon Say sur la situation financière de Paris, telle que l'ont faite la guerre et l'insurrection, deux calamités.

Entre la lecture et le vote des propositions que renfermait ce rapport, une surprise était réservée au conseil municipal de Paris, dans le palais du Luxembourg, échappé par miracle à la destruction.

Un ex membre de la Commune s'y est présenté et a siégé. Nous voulons parler de M. Ranc qui appartenait de corps et d'âme à l'insurrection du 18 mars qu'il a servie dans les plus terribles mesures.

Chez beaucoup, cette surprise est allée jusqu'à l'indignation.

On s'est souvenu que parmi les accusés qui attendent le jugement des conseils de guerre, beaucoup sont moins coupables que M. Ranc.

Et cependant à Versailles il y a un ministre de la justice.

Les conclusions du rapport de M. Léon Say, où l'on a retrouvé la clarté, la solidité de l'ancien rédacteur du *Journal des débats*, ont été adoptées à l'unanimité et ainsi a été voté par le conseil municipal un emprunt de 350 millions qui fera face aux plus pressants besoins.

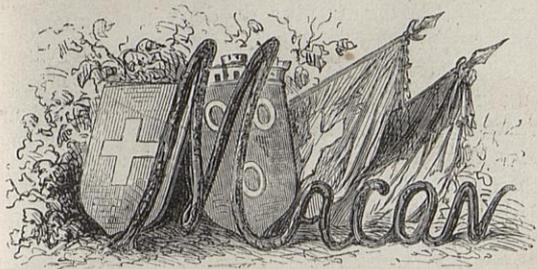
Nous sommes entrés dans la période des additions. Elles s'allongent et s'épaississent. Toutes les folies comme tous les désastres se payent.

AMÉDÉE ACHARD.

P. S. On s'était, paraît-il, trop pressé d'annoncer la conclusion d'une convention nouvelle entre M. de Manteuffel et M. Pouyer-Quertier pour l'évacuation des départements limitrophes de Paris. Cette convention n'est encore qu'à l'état de projet, et les négociations qui s'y rapportent se poursuivent en ce moment à Francfort.



VERSAILLES. — Le grand escalier et la porte de l'orangerie au moment de la visite aux prisonniers. — (D'après nature, par G. Janet.)



Les fêtes de Mâcon, commencées le 5 août, ont été closes le 8. La cordialité la plus expansive n'a cessé de régner entre les invités et leurs hôtes. Le temps été des plus favorables, et chacun est rentré chez soi emportant un excellent souvenir de ces journées dans lesquelles s'est affirmée une fois de plus la confraternité des deux peuples.

Nous ne pouvons, n'y ayant point assisté, détailler les phases de ces fêtes. D'après le programme et d'a-

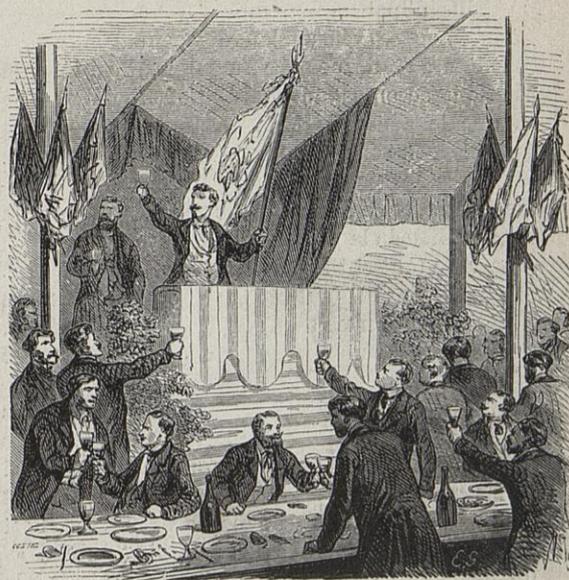
près les journaux suisses, nous y voyons ces trois choses alterner : réception, et par conséquent vin d'honneur et promenade processionnelle dans la ville, tir, banquets et par conséquent discours. Nous signalerons seulement, dans la promenade, un char doré portant un jeune homme couronné d'épis et représentant la République française, qui a obtenu un grand succès.

Les discours surtout ont été nombreux. Voici celui par lequel M. Ferret, maire de Mâcon, a ouvert la série des banquets quotidiens organisés pour les trois derniers jours :

« Citoyens de la République helvétique, vous êtes les bienvenus parmi nous, vous qui nous avez généreusement tendu la main, alors que tout nous abandonnait dans nos malheurs.

« N'était la crainte de vous donner une hospitalité qui ne réponde pas au désir de vous exprimer toute notre reconnaissance, notre bonheur serait complet.

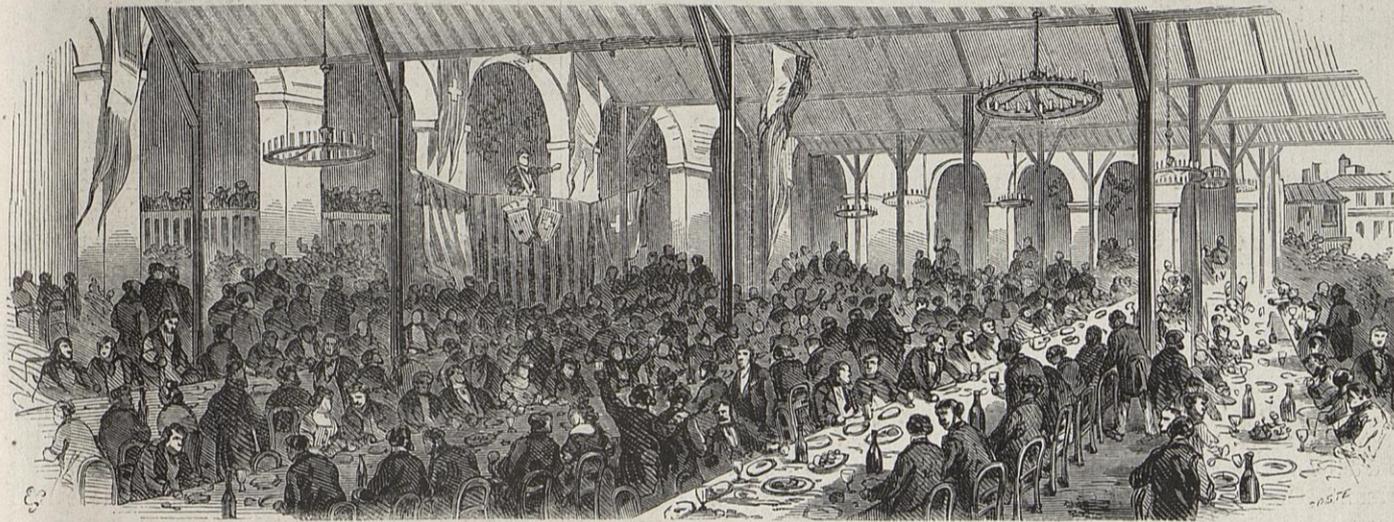
« Une autre crainte nous tient : c'est que vous ne trouviez pas dans notre accueil cette joie expansive



Buvette et tribune populaires.

teur, a été très-chaudeusement applaudi. Après avoir offert à la ville de Mâcon une bannière neuchâteloise, M. Droz a passé en revue les causes qui doivent rendre toujours solidaires les deux pays ; il a terminé ainsi :

« J'ai la ferme assurance que les Mâconnais garderont cette bannière avec amour, qu'elle figurera dans leurs fêtes populaires et marchera avec eux au triomphe du progrès et de la liberté. Mais sa place ne serait pas là où ne règneraient pas la liberté, l'égalité, la fraternité répu-



Le banquet.

qui est le fond du caractère français ; — n'en accusez pas nos cœurs qui sont tout à vous, mais nos vingt ans d'empire, aboutissant aux cruels désastres que nous avons subis et dont vous avez été témoins.

« Aux nombreux témoignages d'amitié dont vous nous avez comblés, ajoutez votre indulgence. Inspirez-nous vos mâles vertus républicaines et vos sentiments de fraternité, la France se relèvera et reprendra son rang dans l'humanité.

« Je bois à l'union indissoluble de la République helvétique et de la République française ! »

Le mardi, le banquet a eu lieu au Stand, vers midi. Les Suisses ayant réclamé la veille, la présence des dames, un certain nombre de celles-ci occupaient les places les plus rapprochées de la tribune.

Le premier discours a été prononcé par M. Numa Droz, conseiller d'Etat à Neuchâtel. Ce discours, dans lequel M. Droz a montré un vrai talent d'ora-



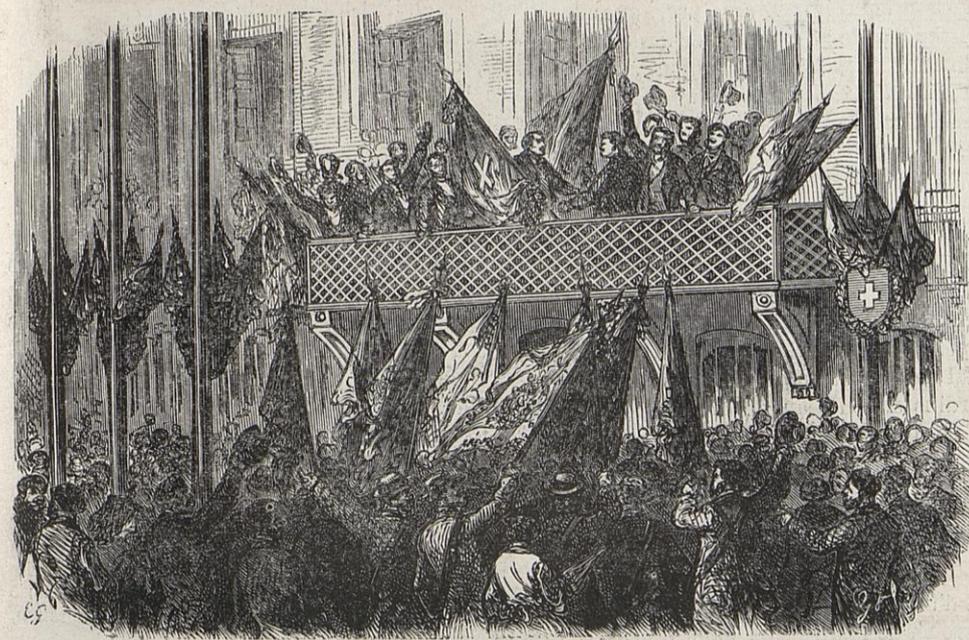
La quête en faveur des inondés de la Suisse.

blicaines ! Si vous deviez subir encore les toasts et les discours officiels d'une nouvelle réaction (non ! jamais ! jamais !) vous laisseriez cette bannière dans son fourreau, mieux encore, vous l'entoureriez d'un crêpe, signe du deuil éprouvé par ceux qui vous l'offrent. Mais j'espère que ces sombres perspectives ne se réaliseront pas, et j'invite les confédérés, en particulier les tireurs neuchâtelois, à porter avec moi un triple hurra à la République française. »

M. Droz a été porté en triomphe, M. Klein, de Bâle, a pris ensuite la parole et nous a souhaité moins de généraux et plus de soldats, moins de diplomates et plus de travailleurs, moins de zouaves et plus de citoyens sachant manier les armes, moins de pré-



Un tireur



L'échange des drapeaux

VERSAILLES. — Le grand escalier et la porte de l'orangerie au moment de la visite aux prisonniers. — (D'après nature, par G. Janet.)

tres et plus d'instruction, moins de saints et plus d'honnêtes gens. (Vifs applaudissements.)

Puis l'ours de Berne avec sa hallebarde a fait son apparition, accompagné de M. Bodenheimer. Il a fallu que le maire de Mâcon embrassât l'ours en signe d'éternelle amitié entre les deux républiques. On ne s'est séparé qu'après une longue suite d'autres discours, et l'on est rentré en ville, musique en tête, au milieu de la poussière et des ovations.

« La ville tout entière est sur pied ! dit l'Helvétie. Que voulez-vous ? il faut bien recevoir cordialement les Suisses. Et l'on ne se préoccupe que d'une chose, c'est que tout le monde soit content. — Qui ne le serait pas ? »

« Ce n'est pas une fête, c'est un triomphe. Après le tir, les courses des jockeys, puis les régates, puis les invitations particulières, et quelles invitations ! C'est le Suisse qui tient le haut de la table ; on boit ses paroles, on prévient ses moindres désirs, il est l'hôte, l'hôte sacré pour lequel rien n'est oublié. »

Le lendemain, nouveau banquet des Suisses à la cantine, nouveaux discours et proclamation des prix.

La musique du 45^e de ligne et les tambours de Bille suppléaient à l'absence des trois corps de musique suisses partis dans la matinée. Au fond du Stand, du côté de l'Est, s'élevait une estrade avec une longue table autour de laquelle étaient réunis les membres du comité de la société du tir de Mâcon, ainsi que les membres du comité central des carabiniers suisses. Sur cette table figuraient les dix coupes d'argent de diverses grandeurs offertes par les délégations suisses ; en arrière était disposée toute une tenture de drapeaux des deux nations.

Le soir, à cinq heures, banquet officiel aux halles Saint-Laurent, offert par la municipalité. Plus de mille personnes y assistaient sous la présidence de M. Ferret. Le préfet du département, M. Féry, s'était fait représenter par son secrétaire général. Le *Journal de Genève* dit que le coup d'œil de cette salle de banquet improvisé était charmant. On a mangé vite pour arriver plus tôt à l'heure des discours. Nous ne pouvons les énumérer.

Nous citerons seulement celui de M. le colonel Girard, qui a porté un toast à l'instruction française comme base des institutions républicaines.

M. Ordinaire père a remercié la Suisse et a fait remarquer que ce qui la rendait invincible, c'est qu'elle était sans armée et jamais sans soldats.

Le soir même, la vapeur emportait vers Genève tous ceux des invités suisses qui ne se rendaient pas à Lyon, où une députation était attendue.

À Lyon, la réception a été toute spontanée ; la garde nationale s'est portée au devant des invités, et les rues se sont pavisées. Il y a encore eu banquet et discours. Quelques tentatives signalées par le *Journal de Lyon* pour arborer le drapeau rouge n'ont éveillé aucun écho.

Après ce compte rendu que nous empruntons aux *Débats*, afin d'enlever à ces fêtes le caractère politique qu'on a voulu y voir, nous devons reproduire la lettre suivante, dont il a été donné lecture :

« Mon cher collègue,

« M. le président du conseil a été très-touché de la démarche qu'ont faite auprès de lui M. le maire de la ville de Mâcon et M. le président des fêtes. Il ne peut accepter l'invitation qui lui est adressée, et les affaires sont trop urgentes, en ce moment, pour qu'il puisse s'éloigner du siège du gouvernement ; mais M. Thiers n'en apprécie pas moins les sentiments excellents qui ont inspiré la municipalité de Mâcon.

« Il est bon que la France saisisse cette occasion de prouver sa reconnaissance à la Suisse, et de resserrer encore les liens qui nous unissent à un peuple voisin et ami. La sympathie que la Suisse a montrée à nos soldats malheureux a été aussi efficace que sincère, et la ville de Mâcon s'honore en consacrant ce souvenir par la réception qu'elle compte faire aux tireurs suisses.

« Si la ca'omnie se plaît à dénaturer un acte aussi simple et aussi louable, les habitants de Mâcon sauront par leur sagesse déjouer ce calcul misérable et odieux.

« M. le président du conseil vient vous prier, monsieur et cher collègue, d'être son interprète au-

près de vos concitoyens, et de leur transmettre ses remerciements et ses félicitations.

« Votre dévoué collègue,

« B. SAINT-BILAIRE. »

UN ANNIVERSAIRE

On nous écrit de Wissembourg le 4 août :

« Aujourd'hui notre ville était en deuil, Wissembourg célébrait tristement l'anniversaire de la bataille qui se livrait l'année dernière sous ses murs et qui commençait la série des désastres à la suite desquels l'Alsace a été arrachée de la mère patrie. La population tout entière, sans distinction de culte, s'est rendue successivement à l'église, à la synagogue et au temple. La douleur, le regret de la patrie absente étaient peints sur tous les visages et ont été éloquemment exprimés par les discours dont cette cérémonie a été l'occasion.

« La cérémonie célébrée à l'église catholique rappelait d'une façon particulière le bombardement du 4 août 1870.

« Les magnifiques vitraux peints du moyen âge, brisés par les obus prussiens, en étaient les témoins muets.

« Mais il ne suffisait pas aux Wissembourgeois de prier pour le repos de leurs frères. Un monument avait été élevé par souscription à leur mémoire au milieu du cimetière ; toutes les tombes étaient ornées de bouquets, de couronnes en feuillage garnies d'un nœud tricolore recouvert d'un crêpe. Les dames de Niederbronn en avaient envoyé une pour le général Douay. Seuls les tombeaux des Prussiens restaient dégarnis. Ils étaient sans doute aussi tombés sur le champ d'honneur, mais notre patriotisme nous défendait de les associer à cette manifestation. A cinq heures du soir, au milieu d'une affluence considérable, le mausolée fut inauguré par un discours fort éloquent et fort patriotique de M. Albert Boël, notre représentant à l'Assemblée nationale de Bordeaux. Quelques paroles de M. Stapfer, un jeune professeur, prononcées au nom de la jeunesse de Wissembourg, terminèrent la cérémonie. L'Alsace et notre ville en particulier n'ont oublié ni la France ni ses enfants tombés pour sa défense. Que la France apprenne donc que nous avons prié pour eux, que nous avons couronné leurs tombes, et qu'un monument élevé à leur mémoire perpétuera à tout jamais le souvenir de leur courage, si tant est qu'il fallût pour cela un signe extérieur. »

LE GRAND ESCALIER

DES CENT MARCHES AU CHATEAU DE VERSAILLES

Ah ! ce ne sont plus aujourd'hui les marquis de Louis XIV avec leurs larges habits de velours rehaussés de broderies d'or, et leurs imposantes perruques qui montent et descendent le grand escalier des cent marches, tout en devisant de victoires et d'amour avec Marie-Thérèse, la Reine des Amours ; Mademoiselle de Montpensier, la Diane Chasseresse ; Henriette d'Angleterre, la Flore ; Anne d'Autriche, Cybèle ; les filles du Duc d'Orléans, les Trois grâces ; Mademoiselle Zéphir, plus tard reine d'Espagne.

Le temps des fêtes et des élégances royales est passé pour le palais de Versailles, et ce ne sont plus que de pauvres femmes du peuple en pleurs, des vieillards qui cherchent leurs fils et des enfants qui demandent à embrasser leurs pères qui vont, viennent, s'asseyent sur ce monumental escalier qui de la grande terrasse qui domine les jardins du château, descend à droite jusqu'à la pièce d'eau des Suisses.

Cet escalier amène aussi à l'Orangerie, dont les fortes voûtes supportent la terrasse et qui renferme encore, à l'heure qu'il est, une grande partie des fédérés compromis dans la dernière insurrection. Les intéressants, ceux sur les quels pèsent les charges les moins graves sont d'un côté ; les dangereux, les plus compromis sont écroués de l'autre côté dans une es-

pièce de cave où la lumière arrive rare. Ces prisonniers sont là depuis plus de deux mois attendant, les uns leur mise en liberté, les autres leur jugement. Ces femmes, ces enfants, ces vieillards qui se pressent aux grilles de l'Orangerie ou qui attendant leur tour, s'accroupissent sur les marches de l'escalier des cent marches, viennent là pour visiter les détenus du château de Versailles, leur apporter les consolations de la famille, quelques adoucissements aux longues heures de leur captivité.

Ce spectacle est triste et bien fait pour donner à réfléchir sur les tristes conséquences des guerres civiles dans lesquelles la France perd un sang précieux qui ne devrait être répandu que dans les luttes contre l'étranger.

MAXIME VAUVERT.

LES MÉMOIRES DE LAMARTINE (1)

UNE VISITE DE LOUIS XVIII AU LOUVRE

Soit hasard du service, soit que le prince de Poix eût parlé de moi à Louis XVIII et eût désiré montrer au roi un jeune échantillon de sa compagnie, deux jours après je reçus l'ordre de me tenir, en grand uniforme, prêt à un service particulier auprès de la personne du roi.

Ce prince n'avait pas vu encore les riches dépouilles artistiques, que le Louvre, dépôt de la victoire, étalait aux regards du peuple. Il savait au prix de quel sang, il ne se dissimulait pas au prix de quelles injustices et de quelles violences ces chefs-d'œuvre étaient devenus notre propriété ; mais c'étaient des dépouilles opimes que la paix avait ratifiées, et qui conservaient le nom de trophées. Les alliés, vainqueurs à leur tour, n'avaient pas eu le temps de les revendiquer ; ils avaient craint d'entacher leur victoire et d'humilier la France. Le *Saint-Jérôme* du Dominiquin fut seul réclamé par le roi de Sardaigne. 1814 avait passé en silence dans ces galeries. Louis XVIII tenait à flatter son peuple et à se populariser surtout, en paraissant se glorifier de nos conquêtes les moins légitimes. Adopter ce qu'il y avait de plus contestable dans ces triomphes lui paraissait de la bonne politique. Ce semblant d'orgueil en commun était un hommage qui devait plaire aux bonapartistes, en compensation de l'Europe qu'il était obligé de restituer au congrès de Vienne.

Il voulut donc, dans une promenade officielle à travers son palais, visiter le Louvre et jouir avec pompe de ces chefs-d'œuvre, venus exprès pour être passés en revue par le roi de France, successeur de François I^{er}. Il y trouvait de plus un autre avantage qu'il était trop habile pour dédaigner : c'était de se réconcilier en public avec le parti libéral et artistique, que l'empire avait mis à la tête des musées. C'était une concession innocente à l'esprit du temps, une adoption de plus des gloires nationales, une garantie muette aux acquéreurs inquiets des biens d'émigrés. M. Denon et M. de Forbin, l'un courtisan classique, l'autre chambellan de Bonaparte, étaient les deux hommes célèbres présidant à cette partie de l'administration. Les complimenter, c'était en quelque sorte complimenter la France impériale. Il ne voulait pas en manquer l'occasion. Cela n'engageait pas et cela satisfaisait l'opinion qu'on appelait alors libérale. Il commanda donc avec ostentation cette cérémonie.

M. Denon, homme de goût, de plaisir et d'esprit, avait affecté de s'allier, on ne sait comment, au parti impérial. Il était très-vieux, très-laid, d'une laideur classique, mais très-spirituel. On avait oublié son origine, habilement confondue dans le cours de nos révolutions avec les événements, les choses et les hommes de ces temps mobiles. Il avait laissé croire qu'il avait été nommé par Louis XV à quelque poste diplomatique, en Italie ou ailleurs ; cela semblait difficile à admettre, mais le talent rend tout vraisemblable ; on n'examinait pas, on

(1) Nous détachons cet intéressant chapitre des *Mémoires inédits de Lamartine*, qui viennent de paraître aux librairies Hachette, Furne et Pagnerre. C'est un épisode de sa courte vie militaire, alors qu'il était sous la première Restauration, dans les gardes du corps du Roi.

crovait. C'était une espèce de consécration, d'ancien régime ratifiée par l'empire. Il avait caressé l'empire avant son origine, il avait suivi en Égypte Bonaparte avec la commission dite des savants, dont l'Alexandre moderne avait eu l'esprit de s'entourer pour illustrer son expédition ; il en avait écrit l'histoire avec grâce et talent. Revenu en France, il avait suivi cette double fortune : il était devenu sénateur par la faveur de Napoléon, directeur du musée par son propre mérite. Homme de toutes les fortunes par son habileté innocente, courtisan par son caractère, homme de plaisir par sa légèreté, qui ne croyait qu'à la grâce ; un Athénien du temps d'Alcibiade, l'Anacréon de la laideur en France, tel était M. Denon. J'ai eu quelques rapports avec lui par une beauté célèbre, qu'il enleva dans son âge avancé et que Chateaubriand lui enleva à son tour. Elle vit encore. Je n'ai jamais mieux compris combien il fallait d'esprit pour se faire pardonner tant d'années et de laideur.

M. de Forbin, père de la belle comtesse de Marcellus, était, au contraire un des plus charmants hommes de France. La plume et le pinceau lui seyaient également ; il écrivait des romans assez gracieux, des voyages où le talent imitait le génie de Chateaubriand, des vers où la galanterie jouait la passion. Son talent de peinture était aussi facile, mais supérieur ; il faisait souvenir de Claude Lorrain. Quant à son extérieur, il avait reçu de la nature tout ce qu'elle avait refusé à M. Denon : noblesse, élégance, taille, physionomie, chevelure, sourire, rien ne lui manquait que ce qui complète tout, la perfection et le naturel. On sentait quelque chose de voulu dans cette beauté et dans ces talents, mais il fallait avoir un regard très-fin pour ne pas être très-séduit.

On nous plaça, mon camarade et moi, aux deux côtés de la chaise roulante que poussaient deux valets de pied comme le trône ambulante du roi. J'étais à gauche, mon camarade à droite, le sabre nu à la main. La séance devait être trop longue pour que les jambes goutteuses du prince pussent la supporter sans fatigue. On se mit en marche, à travers les longues galeries qui unissent les Tuileries au Louvre. Une foule de grands seigneurs et de courtisans suivaient en silence. Ils avaient tous le visage composé et ce sourire banal qu'on revêt à la cour comme un uniforme d'apparat. M. de Blacas, favori et ministre de la maison du roi, marchait le plus rapproché du prince, chargé de lui expliquer les merveilles du palais de l'empereur. Quant à moi, au commencement je ne voyais rien, tant j'étais ébloui de cette pompe royale et de la figure majestueuse du roi lui-même, dont l'ombre pour la première fois tombait sur moi à hauteur d'homme. Ce n'était point un héros ; ce n'était point un soldat, c'était un roi ; un roi qui avait présidé un bureau de l'assemblée des notables ; un roi qui avait fait partie des états généraux ; un roi qui avait tantôt approuvé, tantôt critiqué M. Necker ; un roi qui avait entendu Mirabeau sonner le glas de la monarchie ; un roi, tantôt ami, tantôt adversaire de la reine Marie-Antoinette ; un roi qui s'était évadé de son palais le jour où son frère Louis XVI y avait été ramené pour mourir sous la hache de ses sujets, et qui y revenait pour régner après l'empereur. Je n'entendais rien, jusqu'au commencement de la galerie des tableaux, que le pas monotone et respectueux de ces hommes à deux destinées qui marchaient à côté ou derrière, comme les courtisans des deux siècles.

Mais tout à coup une voix étonnante, douce et ferme à la fois, comme une voix qui avait caressé plus qu'intimidé les hommes et qui voulait caresser plus que jamais leurs oreilles, me réveilla de mon respectueux anéantissement. Il me sembla entendre la voix mélodieuse du passé, façonnée par l'habitude supérieure de tant d'années écoulées dans tant de vicissitudes, sortir d'une poitrine longtemps muette et parler du haut d'un trône aux hommes silencieux.

« Arrêtons-nous, Messieurs, et regardons, car je ne suis pas venu ici pour passer une revue rapide de soldats, mais pour admirer avec vous ce que vous avez eu le bonheur d'admirer avant moi. — Voyons, ajouta-t-il d'un accent plus bas et plus intime, voyons, monsieur Denon, et vous, monsieur de Forbin, familiers de ce temple, montrez-

« moi et expliquez-moi ces merveilles. J'aime les arts et surtout ceux qui les professent à mon peuple. Arrêtez-moi devant les tableaux les plus dignes de nos regards et n'excluez rien, car j'aime la gloire aussi, surtout quand elle porte un nom français. C'est la dynastie du talent, elle n'a pas d'usurpation. »

Un murmure d'admiration courut d'un bout à l'autre de ces groupes de courtisans. On fit signe à M. Denon et à M. de Forbin de s'approcher du fauteuil du roi. M. de Blacas leur céda la place.

* Je vis alors un petit vieillard dont le front, quoique rose, avait tant de rides mal effacées par l'art qu'on l'eût dit pétrifié par le climat des momies, s'avancer et se pencher, en balbutiant et en pressant son chapeau de sénateur sur sa poitrine, vers le fauteuil immobile du roi. Le roi le regarda de haut en bas avec la supériorité et la dignité de l'éternelle jeunesse, lui montra de la main une ébauche remarquable, où son œil exercé reconnaissait la main d'un maître, et lui demanda ce que c'était. M. Denon, ne pouvant pas le satisfaire tout de suite, M. de Forbin s'approcha pour suppléer son maître.

La différence fut d'un courtisan de Cléopâtre à un courtisan d'Alexandre. Le roi parut s'en apercevoir et le retint longtemps, en écoutant avec grâce ses observations.

Pendant que M. de Forbin parlait et que le roi écoutait en donnant des signes d'approbation, j'observai en liberté le roi. Je ne savais si j'éprouvais plus de plaisir que d'admiration. Il faut, pour être juste envers lui, oublier Béranger et la *Merveille*, les deux caricaturistes des Bourbons de cette époque de dénigrement. Le dénigrement n'est pas de l'histoire. Voici exactement le portrait de Louis XVIII.

On l'appelait un vieillard, il ne l'était pas. Je voyais un buste vigoureux s'élever, dans une attitude virile, assis au milieu de ces groupes de ministres, de maréchaux, d'artistes, pour leur persuader l'admiration et non pour leur imposer l'obéissance. Son costume, commandé par l'infirmité de ses jambes, n'avait rien qui le signalât que l'épaulette militaire, flottante sur les épaules d'un habit bleu. C'était un hommage à l'armée, un insigne royal qui n'avait de ridicule qu'aux yeux des fanatiques de la redingote grise ou du collet droit. Les hommes de bon sens n'y voyaient que la modestie d'un sage, qui ne voulait pas usurper la gloire et qui devait cependant montrer le signe du souverain d'une race militaire. Un gilet blanc, obliquement traversé par le ruban bleu de ciel, ordre chevaleresque de sa famille, marquait sa naissance et le confondait avec sa noblesse. Ses genoux malades étaient recouverts du manteau de son cheval absent. Signe de paix qui rassurait l'Europe et plaisait à son peuple.

Quant à sa tête, j'en ai vu des milliers dans ma vie, mais je puis dire avec vérité que jamais aucune physionomie humaine ne répondit mieux à l'idée d'un sage présenté par la Providence pour le rôle difficile de souverain pacifique d'un peuple compromis par un héros et perdu par lui aux jeux incessants des batailles, d'un sage rappelé au trône pour régner par la raison. Il n'y avait nul orgueil et nulle insolence. Il régnait parce que nul autre alors ne pouvait régner que lui ; il en demandait pardon au siècle, il honorait ceux qui avaient servi son rival ; mais il régnait, parce qu'il était légitimement roi. Il était le fait du droit et le droit du fait. Personne n'avait rien à lui reprocher. Il avait entendu l'Europe et la France unanime lui crier : C'est toi ! il avait dit : Me voilà. Il était venu sans tirer l'épée ; je compatis, j'oublie, j pardonne, avait été son seul cri de guerre.

Les mots sublimes étaient écrits sans affectation dans sa bouche spirituelle, dans ses gestes et dans ses regards. Ses yeux, couleur d'un ciel humide et azuré après l'orage, étaient les plus beaux que j'eusse jamais vus. Ils avaient la fierté douce d'une vie née dans la pourpre et le calme tranquille d'une patience qui ne pressait rien, mais qui ne doutait de rien. C'était la royauté de la nature. On les eût dit de porcelaine teinte en lapis-lazuli. Toutes les souverainetés qui avaient précédé la sienne s'y révélaient comme dans un miroir. Leur regard ne fléchissait ni par timidité ni par colère : c'était l'œil d'un roi qui voit tout, qui comprend tout, qui juge tout, le regard de la sérénité royale.

Mais cette sérénité n'avait rien de l'impassibilité animale de certains beaux yeux : *Juno aux yeux de bœuf*, dit Homère. Elle était pleine d'intentions et de sous-entendus, très-intelligente. La royauté, la révolution, le malheur, l'exil l'avaient traversée. C'était un regard qui pense, qui laisse deviner, qui surveille la bouche elle-même, pour qu'elle ne dise pas tout. Se taire et laisser comprendre son silence, c'est l'éloquence des situations difficiles ; c'était, de plus, chez le roi, l'habile éloquence de sa majestueuse coquetterie. C'était par ses yeux surtout qu'il parlait, en haut comme en bas ; car il ne négligeait personne, son regard désignait à chacun sa pensée, il apostrophait en regardant. Moi-même, placé tout près de sa figure pendant quatre heures, je ne pus me dissimuler qu'on lui avait parlé de moi, et que plusieurs de ses apostrophes muettes s'adressaient à ses gardes du corps dont la physionomie lui plaisait. Malgré mon profond respect, qui me défendait le moindre signe d'approbation ou d'improbation dans l'entretien royal, où je ne devais avoir que l'attitude mécanique d'un meuble animé, la nature l'emportait quelquefois sur l'étiquette, et un léger mouvement des yeux où des lèvres manifestait l'intelligence, l'étonnement ou l'admiration de l'esprit, admiration d'autant plus agréable au roi qu'elle était plus involontaire. Son sourire y répondait par moments ; il se sentait compris, c'était la surprise flatteuse et mutuelle de l'obscurité qui s'étonne, et de la majesté qui jouit d'être devinée.

Ses yeux passaient souvent sur mon visage en recueillant cet hommage muet ; il ne savait ni ce que j'étais ni ce que je pouvais être. Un jour, j'ai su par un de ses ministres qu'il s'en souvint quelques années après, en 1820, quand mon nom lui apparut comme poète et qu'il m'envoya, après m'avoir lu, une édition rémunératoire des poètes de la Grèce et de Rome. Il se crut alors un Auguste ayant découvert un Virgile. Il y avait bien près d'un Auguste, mais il n'y avait point de Virgile. Je fus flatté, mais point ébloui. Ce n'était pas la faute du roi, mais du temps.

La séance finit après de longues heures qui m'avaient semblé courtes. Chacun avait eu son mot et son coup d'œil. M. Denon, M. de Forbin, étaient ivres de leur importance. Je repris avec modestie mon rang parmi mes camarades et j'allai me coucher, comme toutes les nuits de garde, sur les paillassons de la salle des maréchaux.

LES MEETINGS

A LONDRES ET A DUBLIN

Les meetings se succèdent et ne se ressemblent pas. Après celui de Trafalgar-Square, celui de Dublin ; après celui de Dublin, celui d'Hyde-Park.

On sait que les meetings sont les épisodes les plus importants de la vie du peuple anglais. De grandes affiches annoncent ces réunions populaires, qui ont lieu ordinairement en plein air, dans les endroits les plus apparents des squares ou places, sur une estrade ou sur un tombereau, transformés en tribune. Quand chaque orateur a proposé, harangué, tempêté, accumulé périodes, menaces, ou promesses, on lit une pétition préparée d'avance et contenant les vœux ou les griefs de l'assemblée. Les plus véhéments et les plus tapageurs sont naturellement les plus applaudis. Plus ils vocifèrent, plus ils s'agitent, plus ils frappent des pieds et des mains et plus leur succès est assuré. Alors ce sont des hurrahs sans fin ; les drapeaux s'inclinent ; la pétition est colportée de table en table ; on la signe, qui sur un tonneau, qui sur une bouteille d'ale, qui sur ses genoux, qui sur le dos de son voisin. Pour accélérer le travail, on signe même sur des feuilles volantes qui seront jointes plus tard à la feuille mère.

Aucun orage n'a troublé, à Londres, le meeting de la place Trafalgar.

Trafalgar-Square, qui a emprunté son nom à la victoire remportée par Nelson, est entourée de balustrades en granit d'Aberdeen, excepté du côté du midi, où se trouve la place triangulaire, connue



MÂCON. — Fêtes franco-helvétiques. — Les Suisses à leur entrée en ville. — (D'après le croquis de M. Eug. Grand.)

Grand



MACON. — Fêtes franco-helvétiques. — Les Suisses à leur entrée en ville. — (D'après le croquis de M. Eug. Grand.)

IRLANDE. — Scènes du meeting de Phoenix Park à Dublin. — (D'après le croquis de M. G. Loye.)

sous le nom de Charing-Cross, — l'un des carrefours les plus importants de Londres.

Entre ces deux places s'élève une colonne, haute de 54 mètres, reposant sur un piédestal de granit, et portant sur un chapiteau de bronze la statue en granit de l'illustre Nelson.

Deux fontaines jaillissent à droite et à gauche du monument. Les bustes du docteur Jenner et du général Napier s'élèvent aux angles d'une balustrade ouvragée.

Au nord, de larges escaliers conduisent à la galerie Nationale, sur la terrasse décorée de la statue équestre de Georges IV.

La place de Trafalgar est entourée par le collège des Médecins, le club de l'Union, l'hôtel de Morley, l'église Saint-Martin-des-Champs, la succursale de l'hôtel des Postes et l'hôtel de Northumberland.

Le meeting de Dublin a malheureusement donné lieu à une sanglante collision.

On avait, dès le vendredi, annoncé un meeting à Phoenix-Park pour demander l'élargissement des fenians encore détenus.

Le jour dit, c'est-à-dire dimanche 6 août, un grand rassemblement se forme dans le voisinage de la statue de Wellington, malgré la défense du bureau des travaux publics chargés de la police du parc.

Vers quatre heures et demie, M. Patrick J. Smith, membre du parlement, M. Alex. Mac-Sullivan, rédacteur de *la Nation*, et plusieurs autres personnages distingués, membres de la société d'amnistie, se rendirent à la grille qui entoure le monument.

La voiture dans laquelle étaient ces messieurs fut arrêtée par un inspecteur de police, qui leur défendit de prendre part au meeting. Elle n'en pénétra pas moins dans l'enceinte, où elle fut saluée par les hurrahs de cinq à six mille personnes échelonnées autour du monument.

Les nouveaux arrivants mettent alors pied à terre et franchissent sans encombre les marches du côté de la loge du vice-régal, toujours accompagnés par l'inspecteur de police Hale et par un agent, que les manifestants ne tardent pas à bousculer en les accablant d'injures et de projectiles. Un enfant tombe frappé à mort par une pierre.

La police métropolitaine paraît bientôt en masse compacte. Nouveaux grognements, nouvelles huées.

Ordre est donné de déblayer la place. Les agents se précipitent sur la foule, qui répond à coups redoublés de shillelagh et s'emparent de MM. Smith et Sullivan.

Les assistants tentent en vain de résister; les coups pleuvent sur eux dru comme grêle, et les alentours de la statue et le fossé ne tardent pas à être évacués.

Cependant on continuait à lancer des pierres sur la police, et la mêlée, devenue générale, se propageait dans les rues adjacentes.

Soudain des cris de joie retentissent : on vient d'apercevoir des musiciens, qui s'avancent lentement en jouant des airs nationaux.

Les agents attendent que les musiciens aient atteint la base du monument pour faire une charge générale.

Les pauvres virtuoses sont assommés à coups de bâtons; leurs instruments sont brisés et mis en pièces.

Ne pouvant parvenir à dominer la bagarre, la police profite de l'arrivée de quelques renforts pour se diviser par groupes et charger en tous sens. Mais, à peine divisé, le rassemblement se reforme plus ardent et plus tempétueux. Un policeman blessé est mis dans une voiture; on brise la voiture.

Dans ces attaques successives, on a dû compter de nombreux blessés; l'hôpital Stevens en a recueilli deux cents pour sa part. M. Sullivan a été grièvement atteint.

De nombreuses arrestations ont eu lieu. Le 70^e régiment et le 5^e fusiliers se tenaient l'arme au bras, prêts à agir; mais ils n'ont pas été requis.

Dans la nuit, la foule a successivement attaqué et endommagé l'établissement de poteries de New Ker et Bolbek, visité l'avant-veille par la famille royale. Les journaux sont unanimes pour blâmer les violences de la police.

Dans la séance de la Chambre des communes du 7 août, des interpellations ont été adressées au

gouvernement par MM. Pim, Callow, Downing et sir J. Gray, au sujet de cette collision.

Le Solicitor général pour l'Irlande a donné communication d'un télégramme portant que les détails relatifs à ces troubles ont été très-exagérés. Il a cependant ajouté que de nombreuses personnes avaient été blessées.

Les magistrats de Dublin ont admis la demande de poursuivre les agents, et la municipalité a adopté une résolution exprimant « le regret et l'horreur que lui inspire l'affaire de Phoenix-Park.

Le 13 août, un nouveau meeting s'est tenu à Hyde-Park pour protester contre la dissolution violente par la police du meeting de Dublin.

Quelques discours violents ont été prononcés devant un rassemblement de dix mille personnes environ. L'ordre n'a pas été troublé un seul instant et les orateurs ont été écoutés avec fort peu d'enthousiasme.

Hyde-Park, dont l'entrée est interdite aux voitures de louage, tire son nom du manoir de Hyde, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Pierre de Westminster.

Sa superficie dépasse 150 hectares. Au nord, il est limité par Uxbridge-Road; à l'est, par des palais et hôtels aristocratiques; au sud, par Knightsbridge, et à l'ouest, par les jardins de Kensington. Il touche, au sud-ouest, à Green-Park, et forme ainsi une plaine verdoyante et ombragée de près de 4 kilomètres.

Au midi, s'étale une magnifique pièce d'eau de 17 hectares, la *Serpentine-River*, assez limoneuse et fétide, surtout en été, et bondissant en cascades sur des rocs artificiels entourés d'arbres séculaires.

Croirait-on que dans cet égoût malsain et boueux, se baignent plus de 40,000 personnes par jour, pendant la belle saison?

C'est près de la rive méridionale de la *Serpentine*, non loin du jardin de Kensington, que s'élevait le palais de l'Exposition en 1853.

L'autre côté de la pièce d'eau a servi souvent de point central aux rassemblements, — entre autres à la réunion tumultueuse causée par la présentation du bill du dimanche.

La porte de Hyde-Park donnant sur Piccadilly, est décorée de bas-reliefs imités du Parthénon. Non loin de cette porte est la statue d'Achille, haute de six mètres, qui a la prétention de rappeler par sa forte musculature la maigreur proverbiale du duc de Wellington.

Notons en terminant que, samedi et dimanche, de nombreux rassemblements ont eu lieu à Londonderry (Irlande) pour célébrer l'anniversaire de la levée du siège de cette ville. Aucun désordre sérieux n'a été signalé. La police était sous les armes.

F.-V. MAISONNEUFVE.

LE VOYAGE DE ROSINE (1)

NOUVELLE

Rosine est rougissante, confuse, ébahie.

— Vous doutez peut-être de mes paroles? ajoute le vieillard, je le comprends et vous excuse.

Et, s'adressant à la sentinelle qui garde la porte, il lui dit :

— Tu me connais, toi, n'est-ce pas?

La sentinelle présente les armes et répond :

— Oui, mon général.

— Et maintenant, M^{lle} Rosine, décidez qui doit vous inspirer le plus de confiance, de la parole d'un général français ou d'une vieille coquine! ser-viteur.

Il salue et s'éloigne.

IV

Rosine est rentrée chez elle toute confuse; les paroles d'un dignitaire de l'armée, d'un vieillard, sont choses graves et sérieuses; il n'a, lui, aucun intérêt

(1) Reproduction autorisée pour les journaux qui ont traité avec la Société des gens de lettres.

à tromper la meunière; elle croit à la franchise, à la sincérité de ses paroles; elle frémit en songeant au piège tendu à son ignorance; elle redoute de faire de nouvelles rencontres aussi perfides que celles de M^{me} de Saint-Ernest! Encore un bon mouvement et elle va quitter Paris, retourner au village et vivre tranquille, heureuse, loin du mensonge et de la déloyauté. Mais, encore une fois, des pensées ambitieuses la reprennent, l'envie des joies mondaines la tourmente de nouveau, les riches toilettes, les succès, les hommages, un mariage brillant se présentent à ses yeux; elle ne partira pas! la leçon a été incomplète! Le papillon, ébloui par la lumière factice qui le fascine et l'attire, est sans force pour fuir la flamme éclatante, et vient follement y brûler ses ailes diaprées; blessé et presque expirant, s'il se relève, c'est pour se jeter de nouveau dans l'ardente fournaise où il trouve la mort. Telle est la femme! telle est Rosine! Les sages conseils sont impuissants à éclairer sa raison, souvent même les dures leçons de l'expérience sont insuffisantes à la rendre sage!

Cependant Rosine redoutait de se retrouver en face de madame de Saint-Ernest. Aura-t-elle, le lendemain, le courage de refuser de monter dans la voiture qui doit venir la chercher? Elle doute de son énergie et elle a raison! Un seul moyen se présente à son esprit : c'est de changer de demeure, c'est de quitter le costume de son village pour prendre celui de la Parisienne. Elle le réalise à l'instant, et, complètement transformée, presque méconnaissable, mais toujours ravissante, elle quitte la maison du faubourg Montmartre et vient se loger dans un hôtel luxueux du boulevard. De sa fenêtre elle voit se dérouler sous ses yeux ce magique panorama, cette promenade sans rivale dans le monde qui n'est qu'éblouissements et surprises de la Madeleine à la Bastille. Là, son regard émerveillé ne voit que magasins étincelants de richesses, équipages somptueux se croisant en tous sens, toilettes élégantes, belles dames et cavaliers le sourire aux lèvres. C'est là qu'est la vie, c'est là qu'est le bonheur!

Pauvre Rosine! Que ne peux-tu lire dans les cœurs et scruter la pensée des gens que tu envies! La réalité t'apparaîtrait avec son cortège hideux, et, épouvantée, tu fuirais vers la maisonnette aux persiennes vertes.

V

Tout près de Rosine, à la fenêtre la plus rapprochée de la sienne, se trouve un jeune homme à la moustache blonde, au regard conquérant et plein d'audace. Ce n'est pas le boulevard qu'il contemple, lui, c'est sa charmante voisine, c'est Rosine. Il cherche à captiver son attention, et y arrive : Rosine l'a vu, elle a rougi! Le galant, qui n'est point myope, s'empresse de saluer la jeune fille, et, pour ne paraître ni indiscret ni gênant, il disparaît après avoir lancé à sa voisine les œillades les plus expressives.

La meunière est rêveuse.

Pourquoi?

Elle songe au beau jeune homme qui vient de la saluer. Il lui représente l'idéal de ses aspirations, le prince charmant qui assiège, au matin, le chevet des jeunes filles. C'est un autre genre de danger bien autrement grave que celui auquel elle a échappé, car lorsque le cœur se met de la partie, la raison n'a plus de pouvoir. Rosine, l'imprudente Rosine, n'écoute que son cœur. Elle s'était retirée de la fenêtre, elle y revient bien doucement, avance un œil, puis les deux, enfin la tête entière. Mais le voisin, — nommons-le Frédéric, — n'est plus là. M. Frédéric, un émule des audacieux bohèmes de Balzac, est déjà sur le trottoir, d'où il aperçoit le manège de Rosine.

— Coquetterie ou innocence, se dit-il, ce manège est celui d'une fille d'Ève!

Il sourit, traverse la chaussée et reste sur le trottoir opposé jusqu'au moment où le regard de Rosine le découvre au milieu de la foule; alors il salue de nouveau et continue sa promenade. Rosine a pu voir qu'il est grand, bien fait, élégant et vêtu de cette façon irréprochable qui la subjugué.

Une heure plus tard, Rosine reçoit un bouquet splendide avec une carte armoriée. Sur le vélin est gravé un nom : « Frédéric de *** » et au-dessous est écrit : « Votre voisin. »

— Frédéric! murmure la meunière, le joli nom!

Et ses rêveries échafaudent mille châteaux... en Espagne.

A six heures, un domestique entre chez elle et lui fait savoir que M. Frédéric demande la permission de lui présenter ses hommages respectueux.

Ses hommages respectueux! Comment répondre à cette formule distinguée de politesse.

Tandis qu'elle y songe, M. Frédéric se présente et le domestique sort.

Il est trop tard pour dire non!

Le beau voisin est galant, empressé, respectueux surtout. Mais ce respect a des audaces inouïes. Sa voisine est seule, il le sait; sa voisine ne connaît pas Paris, ses spectacles, ses plaisirs, il l'a deviné; il offre son assistance, son bras, sa protection à M^{me} Rosine, — c'est ainsi qu'il la nomme, — et propose de la conduire le soir même à l'Opéra.

Rosine veut s'excuser, refuser; elle est à Paris en voyageuse, et sa toilette n'est pas en harmonie avec ce théâtre.

— J'ai tout prévu, répond le galant cavalier, n'avez nul souci de cela et soyez convaincue que vous serez la plus belle! C'est convenu, à huit heures je viendrai vous chercher.

Et il prend congé de Rosine avant que celle-ci ait pu articuler un refus.

A huit heures, M. Frédéric est à la porte de la meunière, et un élégant coupé les conduit à la rue Lepelletier.

C'est dans une baignoire que le galant place Rosine.

— On est si bien tête à tête, dit-il en s'approchant de la meunière; on ne redoute ni curiosité indiscrette ni méchantes investigations.

— Mais je ne redoute ni l'une ni l'autre de ces choses et ne fais aucun mal, je suppose. — Aucune! s'empresse de dire, monsieur Frédéric... De plus je suis libre de ma personne...

Un soupçon traversa sa pensée.

— Ne le seriez-vous pas, vous? demanda-t-elle à son voisin. Seriez-vous marié?

— Moi! s'écria M. Frédéric avec un sourire dont une fille plus experte eût compris le dédain, non, certes.

— A la bonne heure! répond Rosine, désormais rassurée.

Pendant le spectacle, M. Frédéric murmure à l'oreille de Rosine mille compliments, mille paroles ardentes qui grisent l'innocente villageoise; et, lorsque la toile tombe pour la dernière fois, Rosine entend, toute émue, l'aveu d'un amour... éternel.

Pressée de répondre à cette déclaration, elle rougit beaucoup et laisse échapper « qu'elle n'est point insensible à la flamme de M. Frédéric. »

— Alors, vous consentez à mon bonheur?

— Oui, dit-elle, et nous nous marierons dès que j'aurai vendu mon moulin, ma vigne, ma maison et mon enclos.

M. Frédéric a un sourire féroce qui se perd dans l'obscurité.

— C'est cela, répondit-il, vendez votre moulin, votre vigne, votre maison et votre enclos; mais faites surtout que cette vente se réalise au plus vite.

Ce désir est partagé par Rosine.

En attendant, et pleine de confiance en la parole de M. Frédéric, la meunière se laisse emmener chaque jour au bois par son amoureux; elle l'accompagne à la promenade, au spectacle, dans les fêtes; ils vivent de cette existence à toute vapeur qui ne peut se prolonger longtemps qu'à la condition d'avoir un chiffre fabuleux de rentes inscrit au grand-livre. Rosine est une des élégantes de Paris, elle a des amies qui lui empruntent de l'argent et des prôneurs, — aspirants à l'héritage de Frédéric, — qu'elle paye en sourires. Le moulin, la vigne, la maison, l'enclos ont été vendus; — mais, entraînée dans le tourbillon des plaisirs, Rosine n'a pas le temps de songer au mariage. Frédéric l'aime, — elle le croit du moins, — il l'épousera dès qu'elle en manifesterait le désir.

Bientôt le prix du moulin, de la vigne, de la maison et de l'enclos vont rejoindre le magot de pièces d'or dépensé depuis longtemps. La vie luxueuse est chère à Paris! Et puis les amoureux font bourse commune. Tout ne doit-il pas être commun entre futurs époux?

L'heure des désillusions cruelles, des déceptions affreuses va bientôt sonner.

Un matin, le propriétaire de l'hôtel se présente chez Rosine avec une note d'un total effrayant.

— Portez cela chez M. Frédéric, dit Rosine.

— M. Frédéric! mais il a quitté l'hôtel hier au soir et voyage en ce moment sur le Rhin.

C'est impossible! s'écrie Rosine effrayée.

— Ce qui est impossible, je le vois, c'est le paiement de ce que vous me devez. Puisqu'il en est ainsi, madame, déguerpissez de céans, et à l'instant même, sans bruit et sans tapage, je vous prie, car je n'aime pas le scandale, cela ferait tort à mon hôtel.

Rosine pleure, se lamente, prie et supplie, son créancier est impitoyable; il songe que sa locataire doit à la modiste, à la couturière, au coiffeur, au corbonnier, et pour n'avoir pas à partager avec eux les dépouilles de la pauvre fille, il la met à la porte. Tant pis pour les autres! se dit-il, ils courront s'ils le veulent après leur argent, moi, je suis nanti.

Ce raisonnement n'est peut-être pas très-honnête, mais il se fait tous les jours dans Paris!

Rosine essuie ses larmes et va implorer l'assistance d'amies qu'elle a obligées cent fois et qui ont oublié de lui rendre ce qu'elles lui doivent. Toutes les portes se ferment devant elle et elle ne recueille que sourires moqueurs et refus impertinents. Oh! la reconnaissance! quelle vertu difficile à pratiquer!

Abreuvée d'humiliations, à bout de force et de courage, le cœur brisé par l'abandon de son fiancé, désormais instruite par l'expérience, Rosine songe à l'honnête Georges, si dévoué, si bon compagnon, si rude travailleur, et dont l'amour timide, mais sincère, eût fait tout au monde pour lui éviter une larme, un chagrin; elle songe à son moulin qui la faisait si riche qu'elle était enviée de tous, à sa maisonnette où elle eût pu être si heureuse. Hélas! elle a dédaigné tous ces biens, et leur souvenir ne fait qu'aggraver ses regrets et ses remords!...

VI

Il est dix heures du soir. Rosine marche depuis midi et est encore à jeun! Son implacable créancier ne lui a pas laissé une bague, un bijou, elle ne possède pas un sou! Ses élégantes bottines, maculées de boue, déchirées par le dur pavé, ne préservent plus ses pieds délicats qui ont désappris la marche; son estomac fait entendre des plaintes énergiques; la fatigue et le désespoir l'écrasent, et cependant elle marche toujours, affolée, allant tout droit devant elle, revenant sur ses pas, tournant dans le même cercle; son regard est égaré et sa tête est en feu. Déjà elle a été remarquée par des sergents de ville et des paroles terribles sont arrivées jusqu'à son oreille. Elle ne marche plus, elle court. Elle a quitté le boulevard et parcourt le faubourg Saint-Honoré. Elle ne sait où elle va; elle a perdu la conscience de ses actes et fuit devant un danger imaginaire.

Arrivée au faubourg du Roule, elle perd connaissance, s'affaisse sur elle-même et tombe dans le ruisseau.

Quelques passants s'approchent de Rosine.

— Cette femme est ivre, dit l'un d'eux.

— Elle est folle! dit un autre.

— Non, dit un troisième, elle est épileptique!

Voyez combien ses traits sont bouleversés.

Et les commentaires d'aller leur train.

Un homme perce la foule, s'approche de Rosine, lui tâte le pouls et dit :

— Cette femme a une congestion cérébrale! il faut la transporter à l'hospice.

Aussitôt vingt bras se présentent, et Rosine est portée à l'hôpital du Roule.

VII

Elle a repris connaissance, mais la fièvre la dévore.

Plusieurs hommes entourent son lit : c'est le médecin et ses élèves.

La figure du médecin est sévère.

Il fait un geste.

Un des élèves s'approche du lit, et, sous le ciseau qu'il tient à la main, tombent les ondes épaisses de la soyeuse chevelure de Rosine. C'est en vain qu'elle

essaie de défendre sa plus belle parure, ses efforts sont impuissants : le sacrifice est consommé!

De nouveau elle perd connaissance, et un horrible cauchemar succède à l'impitoyable réalité.

Une femme est au pied de son lit. Cette femme est hideuse; sa bouche est édentée et grimace un sourire.

Rosine reconnaît M^{me} de St-Ernest.

— Tu as voulu m'échapper, dit l'horrible vieille; mais c'est vainement! Un jour — et il est proche — tu seras ma proie, ma chose, mon bien, et je disposerai de toi selon mon bon plaisir et mon intérêt. Tu guériras, tu redeviendras belle. Ce jour-là, sans asile et sans pain, tu accourras chez moi, tu me nommeras ta providence; ton salut, tu me supplieras d'avoir pitié de toi.

Et pendant quelques années encore tu vivras de la vie brillante et folle, puis ta beauté disparaîtra; la laideur, l'abandon et la misère seront ton partage. Tu me trouves laide, ma vue t'épouvante, n'est-ce pas? Eh bien, tu deviendras ce que je suis! Un jour, comme celui-ci, tu te retrouveras sur ce lit d'hôpital, lit de misère et de charité, et le désespoir sera assis à ton chevet. Tu mourras seule, abandonnée de tous; nul ne viendra fermer tes yeux et réclamer ton cadavre, il appartiendra à la science, aux *carabins*! Disséqué, on le jettera dans le trou toujours béant qui se nomme la fosse commune, et aucun souvenir humain n'en conservera la trace. Telle sera ta destinée, celle de tes semblables, la mienne!... A bientôt, belle Rosine!

Le fantôme s'évanouit, et Rosine, haletante sur son lit, se débat contre l'inférieure vision.

VIII

Cinq heures du matin sonnent à l'église du petit village tourangeau; l'aurore dore le coteau des chaudes couleurs de la vie, et les grandes ailes du moulin apparaissent chargées de rosée et toutes fumantes des vapeurs terrestres que le soleil aspire. Sur la toiture de la maison de Rosine, au milieu des fleurs qui l'enlacent de leurs tiges flexibles et grimpantes, dans les arbres de l'enclos les petits oiseaux gazouillent doucement et préludent à l'hymne de la nature qui salue à chaque aurore le Maître de la vie. Sur chaque feuille des arbres, sur chaque brin d'herbe, une perle liquide coule lentement, se pare un instant de tous les prismes que lui envoie le premier rayon du soleil et va mourir en fertilisant la terre. Dans le sentier tortueux qui conduit du coteau à la vallée un homme apparaît, guidant une mule attelée à une carriole : c'est Georges; ses yeux sont pleins de larmes et sa bonne figure exprime une profonde tristesse.

La maison de la meunière est close, nul bruit ne s'y fait entendre. Cependant, à travers les persiennes, le jour a pénétré dans la chambre de Rosine, une traînée lumineuse l'inonde de clarté et vient se jouer sur la figure de la jeune fille. Ses cheveux se sont détachés et sont épanchés hors du lit; ses bras s'agitent, sa poitrine est oppressée, des mouvements convulsifs agitent son corps.

Elle ouvre ses grands yeux, regarde autour d'elle et porte vivement la main à sa tête. — Toujours coquette, la meunière! — Ses cheveux n'ont pas été coupés, elle est chez elle, toujours jeune, belle, pleine de santé et de vie!

Cette fois, c'est un cri de joie, une prière, un remerciement à Dieu qui s'échappent de son cœur.

Un bruit se fait entendre à sa porte, et la voix de Georges résonne au dehors.

— Mamzelle! mamzelle! dit le garçon meunier, c'est moi, Georges; il fait grand jour!

Rosine court à la fenêtre, l'entr'ouvre, et, s'enveloppant de sa chevelure comme d'un voile, elle à son fidèle ami :

— Mon bon Georges retourne au moulin et détèle la carriole.

— Et votre voyage, mamzelle?

— Il est terminé, mon ami!...

— Vous n'allez pas à Paris?

— Jamais!...

IX

Un mois plus tard, les cloches du village soi

naient gaiement, et Rosine, la meunière, épousait Georges, son garçon meunier.

Et elle fit bien!

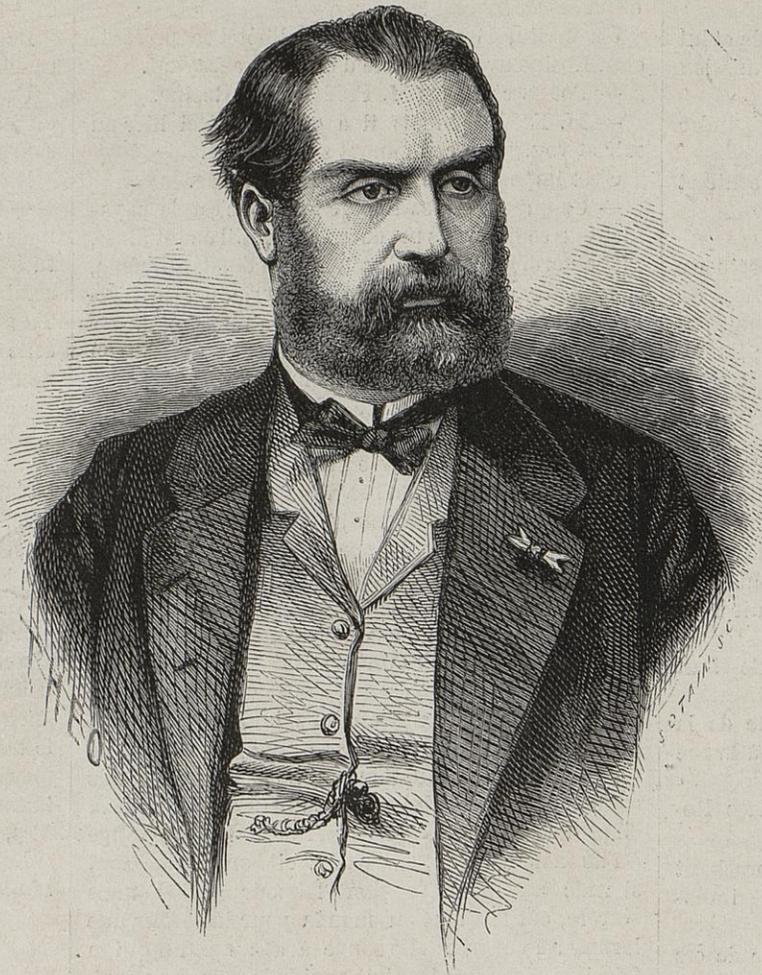
Plus d'un dans le canton, et même dans les cantons voisins, en eurent la jaunisse; seul, l'apothicaire s'en consola, grâce à la grande consommation que l'on fit cette année-là de rhubarbe et de séné. Messieurs les greffiers et les huissiers réfrénèrent leur verve poétique et se consacrèrent exclusivement au culte de Thémis, déesse qui, comme chacun sait, est vouée à un éternel célibat.

FIN.

ARMAND LAPOINTE.

LA PROPAGANDE PRUSSienne

Pendant que le grand chancelier de l'empire germanique par la modification des lois, par l'adoucissement des charges fiscales, par les franchises municipales, par tous les grands moyens enfin, cherche à amadouer nos chères populations d'Alsace et de Lorraine, les officiers de l'armée ne reculent pas devant les petits moyens qui peuvent leur gagner les cœurs. C'est ainsi qu'on nous écrit de Forbach, avec croquis à l'appui, que journellement ces messieurs, généralement assis à la porte des cafés, attirent à eux les petits enfants pauvres en leur jetant quelques menues monnaies. Malheureusement ils y mettent souvent une condition: celle de crier *vive la Prusse*, ce à quoi la plu-



M. HALANZIER, directeur de l'Opéra.

M. HALANZIER

La direction de l'Opéra était vacante.

Il fallait un directeur de théâtre, c'est un directeur de théâtre qui l'a obtenue.

A cela il n'y a rien à dire et le malin Figaro lui-même resterait bouche close.

L'administrateur qu'on a choisi n'est pas le premier venu dans le métier d'*impresario*.

M. Halanzier, auquel viennent d'être confiées les destinées de l'Académie nationale de musique et de danse est né, pour ainsi dire, directeur de théâtre. Il l'était déjà de nom dès ses plus jeunes années, alors que sa mère, comédienne de talent et femme d'une honorabilité hautement reconnue, était directrice sous le prête-nom de son fils (les règlements ministériels n'autorisant pas une femme à exploiter en son nom une direction théâtrale).

A dix-sept ans M. Halanzier dirigeait des troupes dramatiques en province. Il est aujourd'hui âgé de cinquante [ans environ, après avoir été successivement à la tête des scènes de Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Marseille et autres principales villes. Son expérience doit être consommée. Ce qui le prouve surabondamment c'est la réussite qui l'a

part des gamins ne se conforment pas toujours; ce qui fait dire à notre correspondant, « qu'ils ont beau faire, c'est de l'argent perdu. »

M. V.

suivi dans toutes ses entreprises théâtrales et, on a beau dire, on ne réussit pas pendant vingt-sept ans dans les affaires et dans les affaires si difficile de direction artistique, si on n'est pas bien doué sous



La propagande prussienne à Forbach. — Officiers prussiens jetant des sous aux enfants pour leur faire crier *vive la Prusse*. (D'après le croquis de H. Gast.)



ALGÉRIE. — Soumission de la province de Maskara. — Combat entre Cherchell et Koleah. — (D'après le croquis de notre correspondant.)

le rapport de l'intelligence et fortement trempé de volonté.

M. Halanzier ne fait pas de la direction d'un théâtre une distraction d'amateur. Doué du goût et du sens artistique, il fait à l'art les sacrifices nécessaires, mais il administre en négociant capable. Il travaille beaucoup. Toujours le premier levé, il est dès sept heures du matin à son bureau, veut tout voir par ses yeux s'il ne peut tout faire, suit assidûment ses répétitions et ses représentations, ne quitte sa scène que lorsque le dernier allumeur a éteint son dernier bec de gaz.

Ce n'est que grâce à l'apreté de ce travail, secondé par une merveilleuse connaissance de toutes les choses du théâtre que M. Halanzier a réussi là où tant d'autres avaient échoué.

Toujours sûr de lui; ne se laissant aller ni aux prodigalités inconscientes d'un enthousiasme irraisonné; sachant dépenser l'argent quand il le faut, sans être esclave d'une économie boutiquière; son caractère et par conséquent son administration sont à l'abri des fantaisies ruineuses comme des parcimonies inintelligentes et indignes d'une scène comme celle de l'Opéra.

A tous ces mérites, M. Halanzier réunit encore le talent de découvrir et mettre en lumière les talents qui ne demandent qu'à se produire pour être applaudis. C'est lui qui a deviné Colin, un nouveau et bon pensionnaire de l'Opéra; David, Bosquin, Morère, M^{lle} Sasse et tant d'autres lui doivent une bonne partie de leurs succès et de leur renommée lyrique.

Mais alors M. Halanzier serait le directeur-phénix? — Je ne dis pas non; ce serait toujours, dans les circonstances difficiles que l'Opéra va avoir à traverser, le directeur nécessaire; et quand on est à sa place dans ce monde et quelque en évidence qu'elle soit, qu'on a toutes les qualités requises pour la remplir et qu'on la remplit bien; ma foi! on est bien un directeur rare.

Je ne sache pas que l'espèce en soit si commune.

LÉO DE BERNARD.

COURRIER DU BALAI

La salle dont je vous donnais la description dans mon dernier courrier, dont une gravure du *Monde illustré* vous a donné l'idée la plus exacte, la vaste salle construite dans le manège des Petites-Ecuries et dans laquelle se tiennent les audiences du troisième conseil de guerre, va peut-être devenir inutile. Elle a un défaut capital et dont on s'est aperçu un peu tard, elle manque complètement de sonorité. Cela est déjà très-fâcheux pour les débats, pour les interrogatoires des accusés et pour les dépositions des témoins; mais, pour les plaidoiries, cela aurait un inconvénient de plus, celui d'épuiser et d'épuiser inutilement les orateurs. Il est aujourd'hui certain que la parole arrive assez faiblement jusqu'aux juges; les journalistes placés, comme je vous le disais, sur les gradins de droite de la seconde estrade, par moments, en se penchant beaucoup et en se faisant de la main gauche un cornet acoustique, parviennent bien à en saisir quelque chose; mais passé cela, je mets au défi le spectateur à l'oreille la plus sensible, de comprendre autre chose que la pantomime. Il y a eu même certains témoins dont les déclarations ont été lettre morte pour nous; la chaleur extraordinaire de ces derniers jours exigeait que les fenêtres fussent ouvertes et alors il n'était plus question de saisir les paroles, le son même de la voix n'arrivait pas à nos oreilles. Naturellement les avocats se sont émus de cette situation, et ils ont fait une démarche auprès des membres du conseil. Il faut songer que nous aurons à entendre des réquisitions qui seront d'une certaine longueur, puisqu'elles doivent comprendre les actes reprochés à dix-huit accusés, puis la défense de chacun de ces accusés. L'organe le plus puissant ne saurait y tenir et certains défenseurs ne pourraient certainement pas aller jusqu'au bout. Le moins qu'ils puisse leur arriver, c'est d'emporter un de ces bons enrouements qui, pendant un mois, vous condam-

nent au mutisme; or, pour un avocat, c'est le comble de la cruauté.

On pourrait me répondre qu'il suffit que les membres du conseil entendent bien et que les reporters entendent un peu? Eh bien, non! je ne crois pas cela suffisant; l'orateur, pour être lui-même, a besoin d'être entendu. Ce n'est qu'à cette condition qu'il s'anime, et que la verve, l'inspiration, enfin ce que Voltaire appelait: « *le diable au corps*, » vient le hanter!

Il est donc question, pour le jour des plaidoiries, d'abandonner les Petites-Ecuries et de s'en aller dans la salle des Assises libre depuis samedi dernier, la session ayant été close ce jour-là.

J'entendais avant-hier faire une réflexion fort juste à propos de ce procès. Les faits et les hommes de la Commune s'y révèlent et en ressortent moins hideux qu'ils ne l'ont été réellement! C'est vrai, et c'est un malheur: mais cela vient de ce que nombre de coupables, et les plus coupables sont absents, puis de ce que ceux qui sont présents se défendent, s'excusent et repoussent de leur mieux la solidarité des actes de la Commune et du Comité de salut public. Il m'est donné, pour la première fois d'assister à un procès politique se déroulant sans incidents émouvants, sans violences d'action ou de langage; les accusés, la plupart du moins, sont plus que calmes, ils sont doux et humbles. Je connais, j'ai vu des personnes qui s'en irritent; elles ont tort, car cette tenue de pareils accusés indique qu'ils se sentent complètement isolés, que de ce monde qui les entoure nul courant sympathique ne se dégage pour arriver jusqu'à eux et qu'ils s'en rendent compte; ils se voient écrasés sous une réprobation universelle, et ils prévoient que leur bravade tomberait dans le silence.

Après Ferré, est venu Assi, qui n'a pas, lui, marchandé les réponses; pour lui, le oui ou le non qu'on lui demandait comportait une longue explication avec préambule, parenthèse et péroraison. Il a fait des récits interminables à propos de tout, parlant lentement, cherchant ses mots et ses tournures, paraissant tenir à bien parler. C'est un homme jeune dont la tête paraît belle si l'expression du visage n'était quelque peu affectée; Assi renverse sa tête en arrière, sourit avec tout le dédain d'un homme supérieur à sa situation. Sa barbe est bien peignée, ses cheveux sont massés avec un certain art, et il parle en appuyant sur ses phrases dont il souligne les mots de sa voix la plus grêle. Les faits, il les avoue en grande partie; mais il repousse les intentions. Il a pris sa part de l'insurrection, mais il ne l'avait ni complotée ni prévue, il a cru à un coup d'Etat royaliste, on lui a tiré des coups de fusil, il a répondu; on l'a attaqué, il s'est défendu. Il a accepté une partie de la direction des affaires; c'était dévouement de sa part; il fallait bien que les hommes intelligents, que les hommes de cœur eussent le courage d'intervenir pour faire le bien et empêcher le mal.

Telle est sa théorie, et vous la verrez invariablement reproduire par les autres accusés, notamment par Jourde, Urbain et Billioray, ce qui donne à M. le colonel du génie Merlin, président le conseil de guerre, l'occasion de répéter souvent: « Mais, à vous entendre, chacun de vous a été animé des meilleures intentions, chacun de vous n'a fait partie de la Commune, du Comité central ou du Comité de salut public que dans le but d'empêcher les excès, les arrestations, les séquestrations arbitraires, les assassinats, les vols, les incendies. Or, on a arrêté, séquestré, assassiné, volé, incendié; comment se fait-il donc que chacun ayant personnellement de si bonnes intentions, vous n'avez à vous tous rien empêché, rien arrêté? »

Le reproche qu'Assi repousse avec le plus de soin et de persistance est celui d'avoir fabriqué ou fait fabriquer des projectiles au pétrole, d'avoir inventé des bombes à l'acide prussique, des obus chargés de strychnine, d'avoir amassé dans divers magasins des poudres destinées à faire sauter Paris au dernier moment et enfin d'avoir imaginé une dissolution de phosphore dans le sulfure de carbone qui rappellerait le feu grégeois.

Après lui est venu Urbain, le maire du VI^e arrondissement pendant la Commune. Celui-là est un ancien chef d'institution primaire. C'est un homme

petit, court, dont le visage est banal, dont l'ensemble est sans distinction. Cependant une éducation même incomplète a laissé son vernis sur ce personnage, esprit moins intelligent, moins inventif qu'Assi, mais plus posé, plus solide si l'on peut se servir de ce mot. Pourquoi faut-il qu'il y ait toujours du grotesque dans ces horribles histoires. Il paraît que le véritable maire du VI^e arrondissement n'était pas Urbain, mais bien sa fiancée, comme il l'appelle, la veuve Leroy, une petite veuve de vingt et un an, blonde comme les blés et aux yeux pleins de douceur. Elle était là quand Urbain s'occupait des affaires publiques, quand il traitait les questions municipales, quand on lui amenait des suspects, arrêtés par de zélés gardes nationaux; elle servait, c'est elle qui l'a dit, elle servait de ce qu'on appelle greffier; elle inscrivait les demandes et les réponses et donnait tout bas à Urbain des conseils. L'accusation va plus loin, cela peut devenir fort heureux pour Urbain comme atténuation, l'accusation prétend que c'était la charmante blonde qui elle-même administrait, traitait, ordonnait, interrogeait, perquisitionnait, et que le citoyen maire ne l'était que pour la forme. Mais nous ne saurons cela bien au juste que lorsque la veuve Leroy comparaitra devant le conseil de guerre comme accusée, dans ce procès elle n'est que témoin.

On amène M. et madame Landau, deux époux suspects; et Urbain et sa *greffière* procèdent à l'interrogatoire qui se termine par un emprisonnement; Mais M^{me} Leroy dit quelque chose tout bas à son fiancé et aussitôt le magistrat municipal intime à M^{me} Landau l'ordre de déposer ses deux bagues — dont elle n'a pas besoin pour aller en prison, dit-il avec beaucoup de logique. Le jour même, la petite veuve blonde avait à ses doigts deux bagues de plus. Ici encore l'accusation prétend que c'est la veuve Leroy elle-même qui de ses doigts agiles et mignons a cueilli les deux bagues sur les doigts de M^{me} Landau.

Voilà la femme partie, c'est fort bien; mais le mari a une montre! « Donnez-moi votre montre, lui dit Urbain, et en disant cela, il la lui prenait dans son gilet! Il faut être juste, on avait commencé par lui demander ses clefs, et pendant son interrogatoire, on était allé perquisitionner dans son appartement d'où l'on rapportait en sa présence une foule d'objets très-suspects en effet: notamment un sac de voyage contenant de l'argenterie, des obligations! ce sac n'a jamais reparu.

Mais voilà que je me laisse entraîner à faire du compte rendu et je vais me mettre en retard de façon à ne pouvoir vous parler aujourd'hui ni de Jourde, un jeune homme très-intelligent, très-instruit, et très-éloquent parfois; ni de Billioray qui fait la part de l'accusation et se retranche, pour le reste, dans sa démission qu'il a donnée, discutant les faits et les intentions de la voix la plus doucement flûtée; ni de Courbet qui s'est défendu avec la bonhomie d'un bonhomme, et à qui les témoins les plus intelligents, les plus honorables, des hommes politiques, d'anciens ministres, des magistrats, des littérateurs ont délivré un véritable brevet de niaiserie... au point de vue politique, bien entendu.

Eh bien! je m'arrangerai pour vous parler la prochaine fois de ces trois accusés en retard; mais je ne peux résister au plaisir de citer encore un détail de l'interrogatoire d'Urbain. A chacun des témoins, l'accusé faisait invariablement poser cette question: « n'est-il pas à la connaissance du témoin qu'il y avait projet de mariage entre moi et la veuve Leroy? »

Je me suis demandé — et je n'ai pas été le seul — ce que cela pouvait faire dans une accusation, d'attentat contre le gouvernement, d'assassinat, de pillage, de vol, d'incendies.

Pour finir — et pour bien finir — citons les paroles du père Letellier, un dominicain entendu comme témoin à décharge, à la demande d'Urbain. Le témoin après avoir raconté simplement qu'il avait des éloges à donner à la conduite d'Urbain qu'il a connu autrefois maître d'école, disait en terminant sa déposition:

« Et quoique nous ayons 13 tombes à Arcueil, je dirai d'Urbain ce que disait le Christ: pardon-nez leur, car ils ne savent ce qu'ils font! »

PETIT JEAN.

LA TÊTE D'UN GÉNÉRAL

La reproduction de cette lettre est un devoir pour tout journal français. A la place de M. le général baron Von der Thann, nous ne serions formalisés que d'une chose, — c'est de voir notre tête évaluée à si bon marché.

« A monsieur le baron Unterrichter, officier d'ordonnance du général baron Von der Thann, à Ratisbonne (Bavière). »

« Monsieur le baron,

« Le 28 novembre 1870 vous avez séjourné à Châteaudun, petite ville de la Beauce que les Prussiens, vos alliés et vos compatriotes, avaient le 13 octobre affreusement incendiée avec du pétrole, après un combat de neuf heures, peu glorieux pour eux parce qu'ils étaient 18,000 contre 1,200, ayant plus de 24 pièces de canons et des mitrailleuses. Vous logiez sur la grande place, chez un pharmacien de mes amis, où nous nous rencontrâmes.

« Vous souvient-il de la conversation qui, le soir et après le dîner, s'engagea entre vous et moi ?

« Dans la joie que vous causaient vos succès, après avoir vanté la puissance de la Prusse, ses forces considérables et son organisation militaire, contre laquelle aucune nation de l'Europe ne pouvait lutter, votre imagination, ardemment impatiente, se plaisait à fixer l'époque et même le jour de votre entrée triomphale à Paris, et vous donniez aux événements la marche que voici :

« Dans deux heures, nous serons à Orléans, dans huit à Tours et dans trois semaines à Paris.

« Comme je vous contestais cette dernière assertion :

« Eh bien ! m'avez-vous dit, je vous parie ma tête contre la vôtre que nous entrerons dans Paris avant le 1^{er} janvier.

« Le pari fut tenu.

« N'étant point entré à Paris avant le 1^{er} janvier, vous avez perdu, et votre tête m'appartient. En homme d'honneur et en qualité de gentilhomme vous me la devez ; vous avez un engagement à tenir et je compte sur votre parole.

« Mais, rassurez-vous, monsieur le baron, je ne suis pas un homme qui tue, j'ai horreur du sang et j'aime à voir les têtes là où le créateur les a placées.

« C'est pourquoi je viens vous proposer une transaction : vous garderez votre tête, qui est précieuse, mais vous me donnerez comme compensation dix mille francs, lesquels seront consacrés à soulager quelques-unes des nombreuses victimes de la guerre.

« Agréez, etc.

« BERNOT,

« Ancien principal du collège de Châteaudun, actuellement en résidence à Cosne (Nièvre). »

« Cosne, le 14 juillet 1871. »

L'INSURRECTION ALGÉRIENNE

Depuis la prise d'Alger en 1830, moment où notre armée avait mis le pied sur le sol algérien, les Arabes avaient toujours vu, soit chez eux, soit dans les guerres entreprises contre les autres peuples, la France invaincue.

Ils la croyaient invincible.

La bataille d'Isly, la défaite et la reddition d'Abdel-Kader leur avaient démontré que leurs efforts pour se soustraire à la conquête étaient désormais inutiles.

Toutes les insurrections partielles qu'ils avaient tentées avaient été rapidement réprimées. On croyait en France à une pacification éternelle.

Les revers que la Prusse nous a infligés depuis le mois d'août dernier, la reddition de Strasbourg, de Sedan, de Metz et enfin celle de Paris, la capture de 370,000 prisonniers français envoyés en Allemagne, tout cela M. de Bismark y aidant un peu a été bien vite connu par nos ennemis africains dont la haine sommeillait sous la terreur imposée par nos armes.

Ils ont cru la France finie après la paix de Francfort. L'occasion leur a paru plus que jamais favorable et, le fanatisme y poussant, l'étendard de la guerre sainte a été levé.

La province d'Alger et celle de Constantine se sont soulevées au mois d'avril dernier. L'insurrection étendit ses ravages jusque dans la plaine de Mitidja, jusqu'aux murs d'Alger, dans un pays pacifié depuis trente ans, le plus peuplé et le mieux cultivé de la colonie.

Les Beni-Menasses, Kabyles du petit atlas, à l'ouest d'Alger s'étaient mis à la tête de la révolte. Soumis depuis longtemps ces tribus qui dépendaient du bureau arabe de Milianah, occupent les villages bâtis sur les deux revers des montagnes qui, de Cherchell à Tenès, courent parallèlement à la côte. Ce pays est d'un accès difficile. Il est heureusement coupé par quatre routes qui percent des crêtes élevées de mille à douze cents mètres au-dessus du niveau de la mer et qui sont : la route de Blidah, celle d'Orléansville, celle de Cherchell et celle de Teniet-el-Haâd. Toutes les quatre aboutissent à Milianah.

Cherchell, gracieuse petite ville située à quatorze lieues à peine de Beni-Menasses a été une des premières bloquées par les Arabes.

Bâtie en amphithéâtre, son aspect est égayé par de charmantes maisons toutes entourées de jardins et de verdure. La chaîne du Zakka, l'abrite des vents du nord et la masse montagneuse du Chenoua la sépare de la plaine de Mitidja qui s'étend jusqu'à Alger.

Sa population est de près de 4,000 habitants.

Comme défense, Cherchell est entourée d'une muraille que commande au nord la batterie de Joinville et par des postes fortifiés qui suivent l'ancienne ligne de la ville romaine.

Sa possession par la France date de 1840. Elle nous a été longtemps disputée par ces mêmes Beni Menasser qui la bloquent aujourd'hui. Ce n'est qu'en 1842 que Bugeaud pacifia ses environs en dirigeant une expédition contre ces tribus turbulentes qui la menaçaient sans cesse.

Cherchell est située au bord de la mer et son port peut recevoir des bateaux à vapeur d'un tonnage ordinaire. On ne comprend pas que la marine n'ait pas amené dans ses eaux quelques canonnières dont les canons à longue portée auraient nécessairement chassé les Arabes de ses environs et l'eussent bien vite débloqué.

En même temps que Cherchell était investie les villages de Novi et de Zurich, colonies agricoles fondées en 1818 et annexes tous deux de Cherchell, dont ils sont éloignés de 6 à 12 kilomètres, étaient vigoureusement attaqués et brûlés en partie.

Le gros bourg de Marengo, situé à l'extrémité occidentale de la plaine de la Mitidja, à dix lieues de Blidah et à sept de Cherchell, était également attaqué par les tribus insurrectionnelles.

Au commencement les troupes manquaient en Afrique. La colonie avait été dégarnie des soldats que la défense de la mère patrie appelait. Les coupables excès de la commune retinrent jusqu'à la fin

de mai notre armée sous les murs de Paris. Les arabes profitèrent de l'absence de nos régiments pour développer cette insurrection qui devait jeter les Français à la mer. Ils massacrèrent les colons, brûlèrent les récoltes, se livrèrent en sauvages à tous les mauvais instincts de leur race. Dans les premiers temps on n'eut à leur opposer que quelques milices levées à la hâte, que quelques compagnies de mobiles expédiés de France en toute vapeur.

On se maintint comme on put, cherchant avec courage à arrêter cette nouvelle marée de barbares qui menaçait d'engloutir notre civilisation et de ruiner notre belle colonie.

Dès que la prise de Paris permit de distraire quelques régiments des garnisons métropolitaines, des troupes de ligne furent envoyées en Algérie en toute hâte, et les opérations sérieuses commencèrent. Des colonnes mobiles furent formées et chargées d'appliquer aux révoltés une répression sévère.

Nous avons affaire à une nouvelle insurrection des Indes, nous ne l'écraserons qu'en nous montrant impitoyables, comme se sont montrés les Anglais pour les Cipayes. Quand on a connu les Arabes, on sait que la terreur est le seul moyen de leur faire croire à votre force, et que pour inspirer cette terreur il faut frapper dur.

C'est d'ailleurs le régime qu'on applique aux tribus révoltées.

Le colonel Ponsard, qui commande la colonne opérant autour de Cherchell, nous apprend, en date du 2 août, qu'il est remonté chez les Beni-Menasses, et qu'il a brûlé tout ce qui avait été respecté, qu'il avait incendié, chez les Tridafs, les villages et les fermes Kabyles. Devant ces actes terribles de répression nécessaire, les principaux caïds de la Djemma ont fait leur soumission et ont confirmé la mort de Si Malek, un des chefs de la révolte.

Ce n'est pas sans peine qu'on a obtenu ces résultats. Il a fallu livrer plusieurs combats. Un entre autres très-sérieux, le 17 juillet. Ce jour-là, 500 zouaves commandés par le capitaine Seupel et une compagnie du 50^e de ligne sous les ordres du capitaine Descourvière, sortaient de Cherchell pour ravitailler la ferme Brincourt et le village de Zurich. Après avoir accompli la première partie de son expédition : laissé des vivres et des munitions aux lieux qu'elle était chargée de secourir, la colonne se remet en route pour Cherchell. Elle n'a pas plutôt quitté la petite ville que les Arabes fondent sur elle. Elle est attaquée sur la gauche et de forts contingents insurrectionnels se jettent sur l'arrière-garde. Les Arabes mettent le feu à la ferme Brincourt, dans laquelle 23 pénitenciers, 13 colons et quelques femmes se dé-

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE PARIS

PRISE SUR LE FAIT ET AU JOUR LE JOUR

contenant

LE RÉCIT DE TOUTES LES ÉPREUVES SUBIES PAR CETTE GRANDE ET MALHEUREUSE CITÉ

LA GUERRE — LE SIEGE — LA COMMUNE LES INCENDIES — LA DÉLIVRANCE

Cette histoire douloureuse est tout entière dans les deux volumes du journal le Monde illustré :

2^e semestre de 1870 : DE JUILLET A FIN DÉCEMBRE, 1^{er} semestre de 1871 : DE JANVIER A JUILLET.

Chacun de ces volumes de 410 pages in-4^o, orné de plus de 300 grandes gravures, se vend séparément, broché, 11 fr.

En envoyer le prix en mandat-poste ou à vue sur Paris, à M. Bourdilliat, administrateur du Monde illustré.

Pour les recevoir franco à domicile dans toute la France, ajouter 1 franc par volume.

Le Monde illustré, malgré les difficultés que lui ont créées l'investissement de Paris et les rigueurs de la Commune, est le seul journal de ce genre qui ait continué sa publication sans amoindrir son format et sans restreindre le nombre de ses dessins. Il les a au contraire augmentés, afin de suivre au jour le jour les événements qui se sont précipités depuis le commencement de la guerre jusqu'à la chute de la Commune. Pour ne rien laisser échapper des formidables événements qui se passaient sous nos yeux, ses courageux collaborateurs se sont plus d'une fois exposés aux balles des Prussiens, ainsi qu'à la périlleuse méfiance des communaux.

Aussi, la direction du journal peut-elle se flatter

d'avoir élevé un monument précieux qui servira, dans le présent aussi bien que dans l'avenir, aux historiens de ces jours terribles.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an : 24 fr. — Six mois : 14 fr. — Trois mois : 6 fr. Un numéro : 35 — Dans les gares : 40 c.

E. LACHAUD, ÉDITEUR, 4, place du Théâtre-Français, Paris.

L'ARMÉE NOUVELLE, par Lehautsois.	3 »
L'ARMÉE FRANÇAISE, par Besson.	3 »
LA GUERRE DE 1870-1871, documents officiels allemands, par Filippi.	2 »
LES FORÇATS INNOCENTS, par René de Pont-Jest.	3 »
TABLETTES D'UN MOBILE, 1870-1871, poésies par J. Normand.	2 »
LES DAMES DE RIBEAPIN, par E. Daudet.	3 »
LES SOLDATS DU DÉSEPOIR 1848-1871, par Alexis Bouvier.	3 »
LETTRES TARTARES, correspondance secrète d'un ambassadeur, pour servir à l'histoire du second empire, par Junius.	3 »
TROIS MOIS D'ÉMOTIONS POLITIQUES, collection complète du Drapeau tricolore, par Francisque Sarcey.	3 »
LA COMMUNE DE PARIS, les scélérats de la Révolution, par E. Villedieu.	1

Envoyer en timbres ou mandats-poste pour recevoir franco.

SURDITÉ, BRUITS DREILLES
6,800 malades depuis 15 ans : D^r GUERIN, Rue du Dauphin, 16, en face St-Roch, 1^h à 3^h Traitée par corresp. Guide 2 fr.



ALGÉRIE. — Passage de l'Oued au pied des montagnes du Djurjura. — (D'après le croquis de Ch. Moullin, caporal au 23^e chasseurs à pied.)

fendent avec toute l'énergie du désespoir.

A la vue du danger que courent les assiégés de Brincourt, la colonne s'élançait au pas de course sous les balles qui pleuvent de tous côtés, arrive enfin à la ferme et la dégage. Un pénitencier avait été tué, cinq autres avaient été blessés. Les vingt-sept autres braves qui soutenaient l'assaut des Arabes ont été sauvés et amenés à Cherchell.

Le 30 juillet, le général Saussier achevait son mouvement autour de Moueddem, où se tenait Bou-Mezrag, chef de l'insurrection, et ses derniers partisans, qu'il forçait à se jeter avec sa cavalerie sur la route de Hodna, abandonnant les insurgés de Medianah qui n'ont plus résisté et se sont rendus à discrétion. Ce même jour,



ALGÉRIE. — Le fort national, débloqué par l'armée de Kabylie.

le général Saussier campait à Bord - Medianah, après avoir reçu la soumission des Moueddem et attendant pour le lendemain celle des Hachem.

A cette date, l'insurrection était prête d'être étouffée aux lieux mêmes où elle a pris naissance dans la province d'Alger.

Dans notre prochain numéro nous raconterons ce qu'ont fait nos mobiles et nos soldats dans la province de Constantine, où les Arabes imitateurs fanatiques de la Commune de Paris, ont incendié presque toutes les forêts.

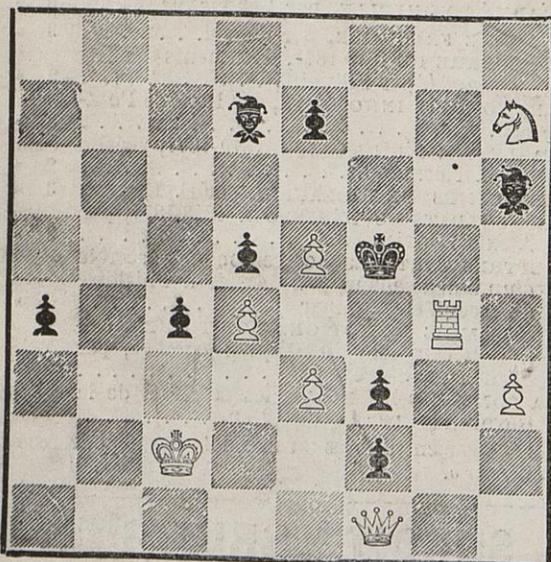
La province d'Oran est restée tranquille, et malgré son voisinage avec le Maroc, n'a vu aucun soulèvement indigène.

(A suivre.)

M. V.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 379
COMPOSÉ PAR M. BRAUNE



Les blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 377.

- | | |
|-------------------------|----------------|
| 1. T 5 FR, échec | 1. R pr. F (A) |
| 2. D 4 C, échec | 2. R pr. D (1) |
| 3. C 6 T, échec et mat. | |
- (1)
- | |
|----------|
| 2. R 5 R |
|----------|
- (A)
- | | |
|---------------------------|-----------------|
| 3. C pr. P, échec et mat. | 1. R 2 F |
| | 2. R ad libitum |

Solutions justes : MM. E. Frau, à Lyon; Stiennon de Meurs, à Liège; le Casino des bains de Granville; L. de Croze, à Marseille; M^{me} Emma Paham, à Lyon; Félix Mourier, à Avignon, et M^{lle} Rosine Julian, à Marseille; N. Raynal, café de Bruxelles, à Lille; les amateurs du café Serin, à Angers.

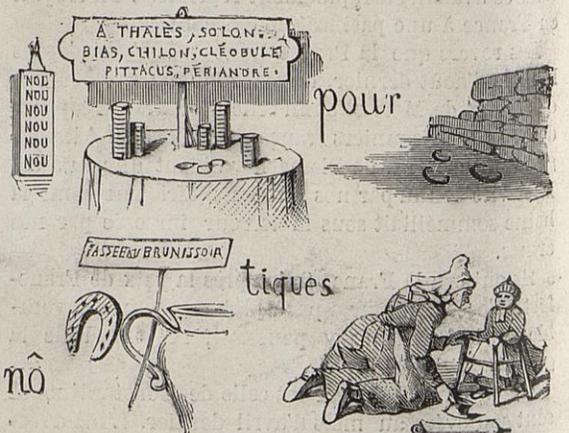
P. JOURNOUD.

AVIS AUX ÉTRANGERS choix immense de malles de voyage à la fabrique MOYNAT, 4, place du Théâtre-Français, Paris. — Solidité, légèreté. Prix fixes et marqués 30 0/0 meilleur marché que dans n'importe quelle maison.

SANTÉ La flanelle, préparée par le docteur BOURDONNAY, 12, boulevard Saint-Martin, Paris, est recommandée par toutes les sommités médicales, comme indispensable à l'hygiène.

Ouverture des Bains de Mer de Sainte-Adresse
(PRÈS LE HAVRE)
ET DU GRAND HOTEL DES BAINS

REBUS



EXPLICATION DU DERNIER REBUS

C'est une année bien atroce que celle-ci.

PARIS. — IMPRIMERIE POUGIN 13, QUAI VOLTAIRE.